

**Ville d'Éragny-sur-Oise**

---

---

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**

## **TITRE 1**

### **RAPPORT DE PRESENTATION**

#### **1.4 Diagnostic équipements et mobilité**



**VERDI**  
Bureau d'Études en Urbanisme  
Environnement – Bâtiment  
99, rue de Vaugirard  
75006 Paris

**VILLE D'ÉRAGNY-SUR-OISE**  
Place Louis Don Marino  
95610 Éragny-sur-Oise





# **EQUIPEMENTS, COMMERCE, DEPLACEMENTS**

# Sommaire

1. Les équipements .....	4
1.1. Les équipements publics .....	4
1.2. Les équipements administratifs et autres équipements.....	6
1.3. Les équipements culturels .....	9
1.4. Les équipements sociaux, de santé, et les professionnels de la santé.....	10
1.5. Les équipements culturels .....	16
1.6. Les équipements de la petite enfance. ....	22
1.7. Les équipements scolaires .....	24
1.8. Les équipements pour l'enfance et la jeunesse .....	30
1.9. Les équipements sportifs.....	32
2. Les commerces .....	37
3. Les déplacements .....	46
3.1 La voirie et la circulation .....	47
3.2 L'accidentologie à Eragny-sur-Oise .....	54
3.3 Le stationnement .....	56
3.4. Les transports en commun .....	60
3.5 Les circulations douces .....	66

## **1. LES EQUIPEMENTS**

### **1.1. Les équipements publics**

Les principaux équipements ont été réalisés sur le plateau dans les quartiers de La Challe et de La Cavée mais également à l'est du territoire (le clos du manège, le trou du Grillon).

On constate toutefois que certains quartiers accueillent plusieurs types d'équipements, créant ainsi de véritables lieux de vie et des territoires de rencontres attractifs. C'est surtout le cas pour le quartier des Dix Arpents et de La Challe. La partie ancienne d'Eragny-sur-Oise n'accueille que très peu d'équipements, de la même manière que le nord et le sud du territoire, à l'exception notable des équipements administratifs.

Les équipements présents sont diversifiés et touchent un public de tout âge, favorisant la création de lien intergénérationnel. La commune présente un bon niveau d'équipements, signe de son dynamisme et de son appartenance à une ville nouvelle. La politique municipale de soutien aux personnes en difficulté participe également de cette diversité, notamment à travers les équipements sociaux et de la petite enfance.

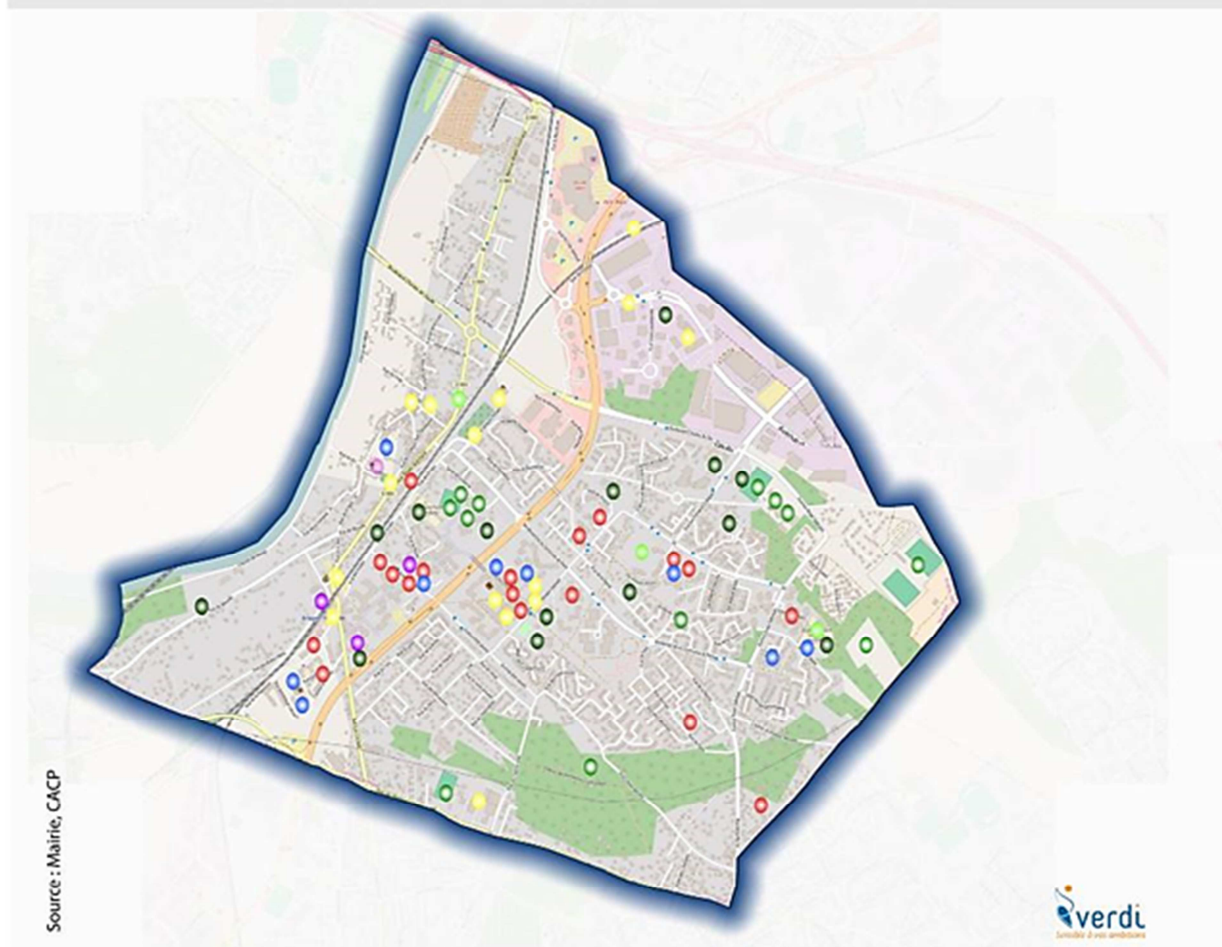
Les équipements communaux sont nombreux et diversifiés:

- Des équipements culturels diversifiés.
- De nombreux équipements sportifs.
- Des équipements tournés vers la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
- Des équipements scolaires répartis sur tout le territoire.
- Des équipements sociaux et de santé, des professionnels de la santé.

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a à sa charge la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

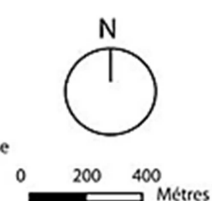
L'agglomération est bien dotée en équipements culturels, sportifs, de santé, et d'enseignement supérieur, qui apportent une offre complémentaire et facilement accessible pour les Eragniens

## Les équipements présents à Eragny-sur-Oise



### Légende :

- Les équipements administratifs et autres équipements
- Les équipements culturels
- Les équipements sociaux, de santé et les professionnels de santé
- Les équipements culturels
- Les équipements de la petite enfance
- Les équipements scolaires
- Les équipements pour l'enfance et la jeunesse
- Les équipements sportifs



*L'Ile des Loisirs de Cergy-Neuville*



Source : Lionel Pagès

*La salle de spectacle l'Apostrophe à Cergy*

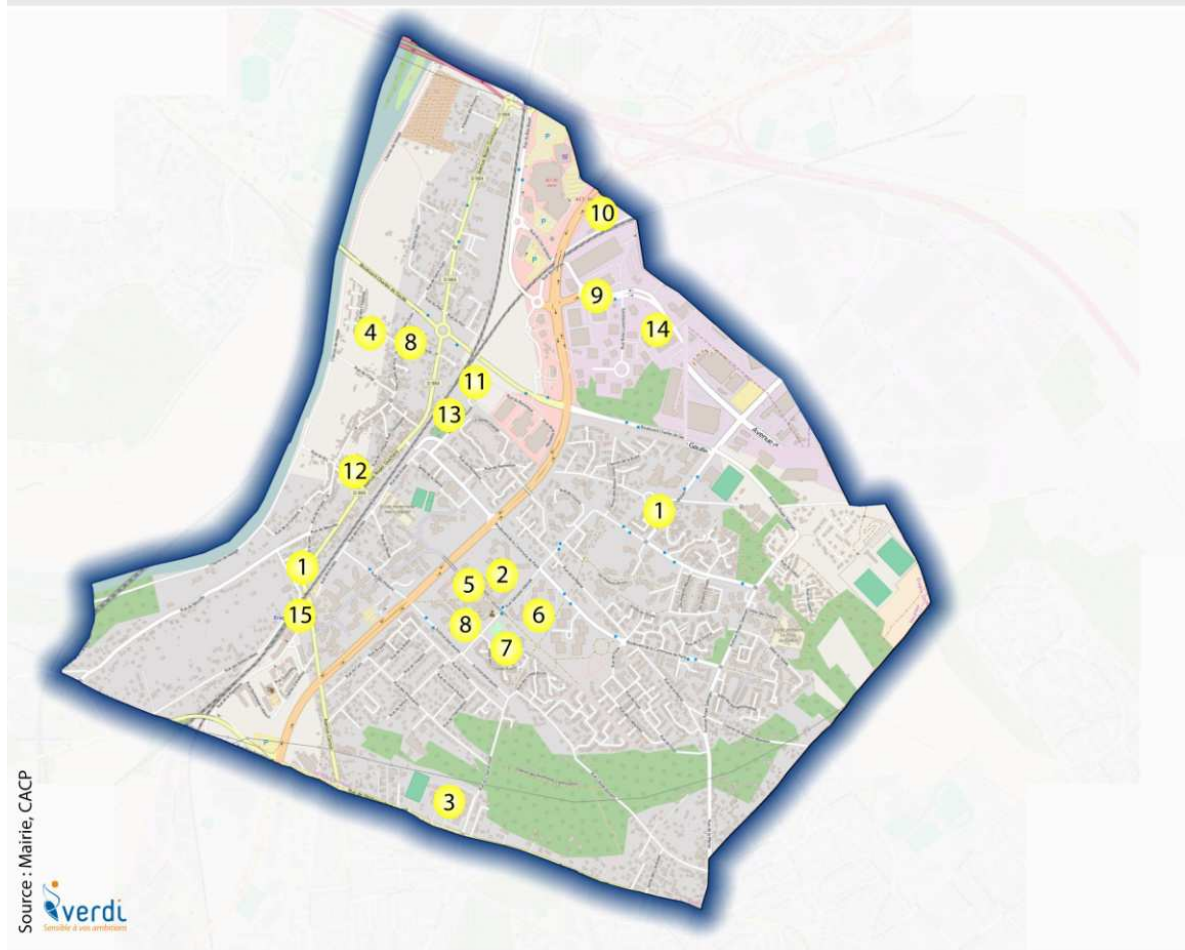


Source : Bernard Roussel

## 1.2. Les équipements administratifs et autres équipements

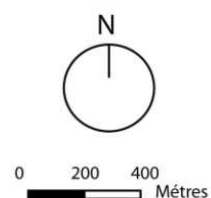
<b>Mairie</b>	Place Louis Don Marino
<b>Mairie annexe</b>	Place de la Challe
<b>Centre technique municipal</b>	194, rue de l'Ambassadeur
<b>Police municipale</b>	- <b>Poste principal</b> : 1, place de la République - <b>Poste secondaire</b> : rue du commerce
<b>Police nationale</b>	1, rue Salvador Allende
<b>Bureaux de poste</b>	9, rue du commerce - <b>Poste annexe</b> : 1, place de la République - <b>Centre de transit</b> : Avenue du Gros Chêne
<b>Direction Départementale de l'Équipement (ateliers, logements et garages).</b>	Rue du Clos de Santeuil
<b>Centre de secours et d'incendie</b>	2, rue Elsa Triolet
<b>Ancien cimetière</b>	Avenue Roger Guichard
<b>Nouveau cimetière</b>	Route de Pierrelaye
<b>Restaurant Interentreprises (non géré par la commune)</b>	12, Avenue du Gros Chêne
<b>Gare SNCF « Eragny Neuville »</b>	

## Les équipements administratifs et autres équipements



### Légende :

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| 1 La Mairie                            | 9 Centre de transit de la poste    |
| 2 Les services de la mairie annexe     | 10 D.D.E                           |
| 3 Le centre technique municipal        | 11 Centre de secours et d'incendie |
| 4 Police municipale : poste principal  | 12 l'ancien cimetière              |
| 5 Police municipale : Poste secondaire | 13 Le nouveau cimetière            |
| 6 La police nationale                  | 14 La poste Annexe                 |
| 8 La poste                             | 15 La gare SNCF                    |
| 7 La Mairie                            |                                    |



### Les cimetières :

Eragny-sur-Oise possède deux cimetières.

L'ancien cimetière se situe derrière l'église Saint-Pie X, avenue Roger Guichard, face à la place du 8 mai 1945.

Le nouveau cimetière est localisé route de Pierrelaye.



Dans l'ancien cimetière, on distingue des friches et quelques concessions. Tandis que dans le nouveau cimetière, on peut voir le monument aux morts rapatrié de Mondovi (Algérie). On y trouve également les tombes des aviateurs alliés morts le 6 juin 1944 dans le crash qui a détruit l'église. Depuis le mois de juillet 2016 des travaux d'extension du nouveau cimetière ont été entamés afin d'améliorer les conditions d'inhumation à Eragny.

### La Gare d'Eragny-Neuille :

La gare d'Eragny-Neuille relie Eragny-sur-Oise à Gisors (en passant par Pontoise) et à Paris Saint-Lazare par le transilien "ligne J". La gare de Neuville-Université permettant de rejoindre Paris par le RER A et Cergy-le-Haut se trouve à proximité immédiate de la commune, en limite communale sud-ouest.

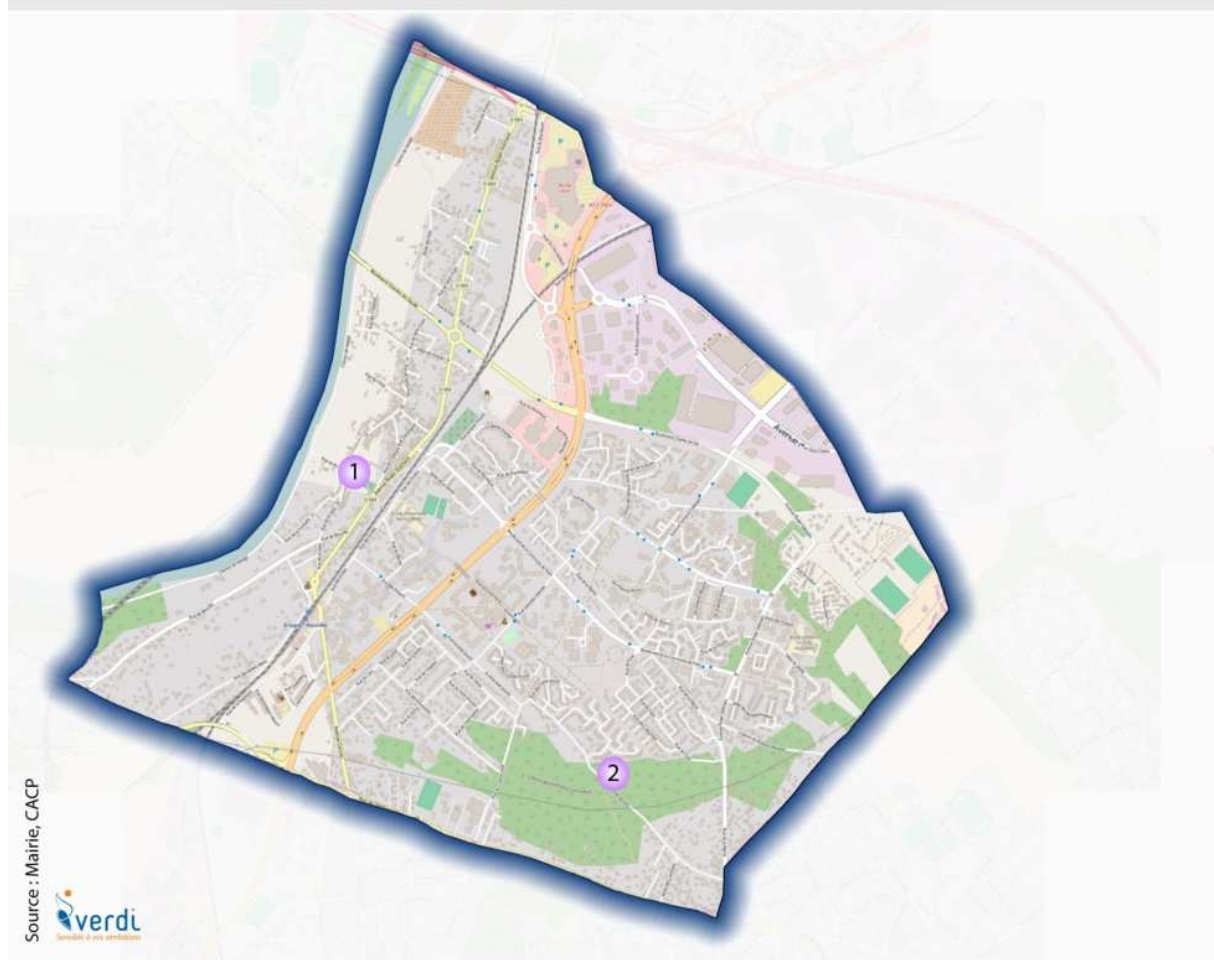


Les équipements supra-communaux, notamment à Cergy, viennent compléter l'offre d'équipements de services publics d'Eragny-sur-Oise (voir infra, partie "déplacements").

### 1.3. Les équipements culturels

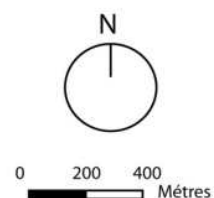
Eglise Saint-Pie X	35, rue Bernardin de Saint- Pierre
La Mosquée	Rue Claude Bernard

#### Les équipements culturels



Légende :

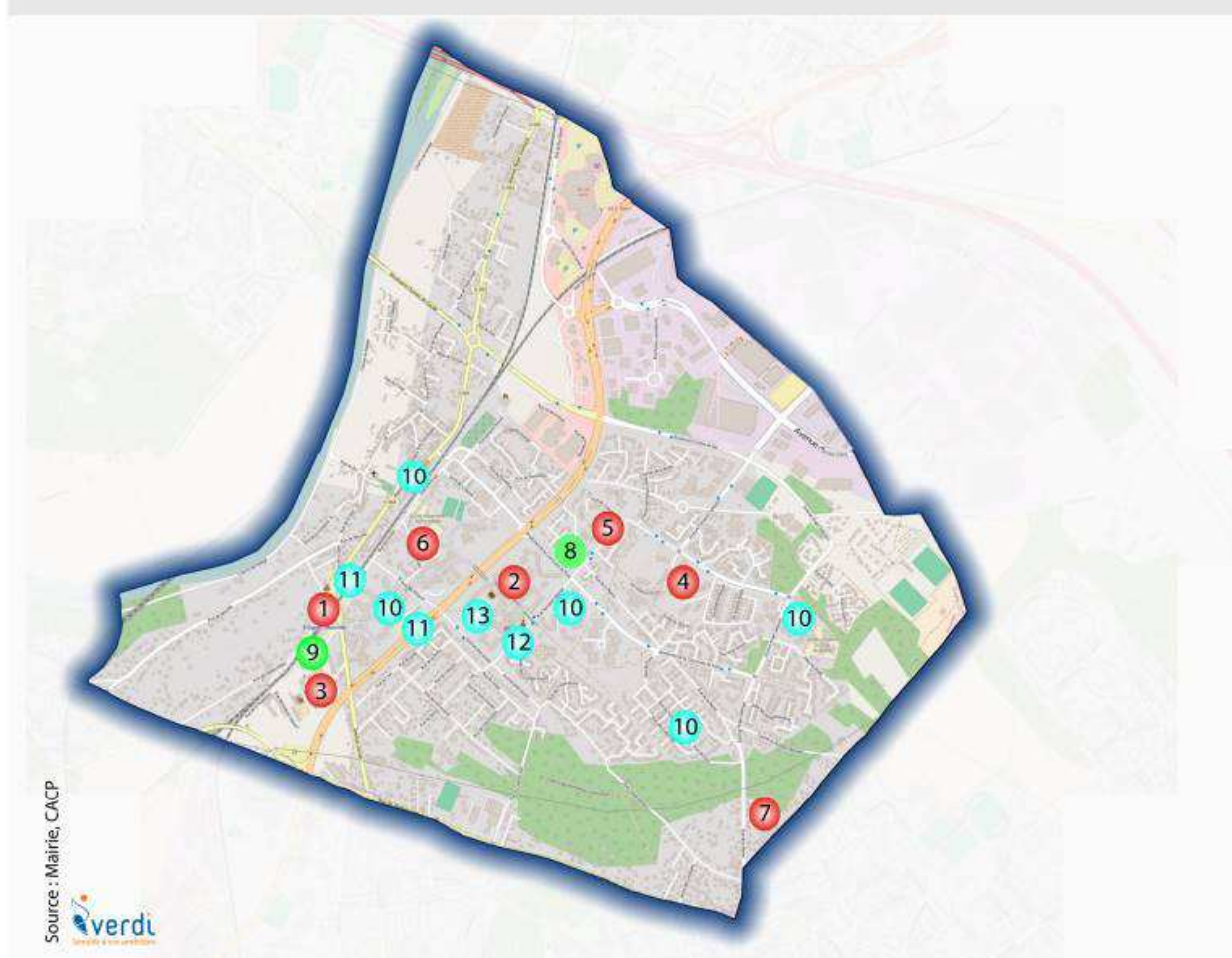
- 1 L'Eglise Saint-Pie-X
- 2 La Mosquée



## 1.4. Les équipements sociaux, de santé, et les professionnels de la santé

La commune d'Eragny-sur-Oise est bien dotée en équipements sociaux et de santé, ce qui prouve qu'elle est soucieuse des difficultés économiques, sociales, de santé de ses habitants, et qu'elle souhaite réduire les inégalités au sein de son territoire.

### Les équipements sociaux, de santé et les professionnels de la santé



#### Légende :

##### Les équipements sociaux

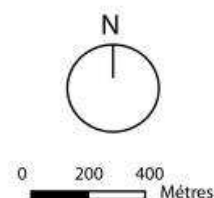
- ① La Maison des Services au public
- ② La MIEM
- ③ L'épicerie sociale
- ④ Le centre social du L.C.R des Dix Arpent
- ⑤ L.C.R de la Marne
- ⑥ L.C.R de la Cavée
- ⑦ La cité de l'Espérance

##### Les équipements

- ⑧ Maison de retraite "Yvonne Colas"
- ⑨ Maison Solemnes

##### Les professionnels de la santé

- ⑪ Cabinets médicaux
- ⑫ Cabinets dentaires
- ⑬ Laboratoire d'analyses médicales
- ⑭ Centre médical de la Challe



## Groupe médical et laboratoire d'analyse de La Challe



### Les équipements sociaux

#### **La Maison des services au public:**

C'est un équipement du département, construite en 2005 elle accueille dans ses locaux moderne et fonctionnels le Centre Communal d'Action Sociale, les services sociaux du Conseil Départemental (assistantes sociales, Protection Maternelle et Infantile, etc.), les départements solidarité et attention à tous de la commune et la politique de la ville.

Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service gratuit qui se situe au sein de la maison des services au public. Il est chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant. Il organise notamment des consultations, des actions médico-sociales et des bilans de santé en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Le centre PMI propose un suivi prénatal et post-natal chez la future mère. Une puéricultrice y effectue des permanences.



#### **La Maison de l'Information, de l'Emploi et du Multimédia (MIEM):**

La commune dispose d'un centre de ressources complet installée en 2003 après de gros travaux de rénovation dans un équipement collectif du quartier de la Challe. La MIEM permet à tous les éragniens d'accéder aux outils informatiques, multimédia et qui répond à diverses questions liées à la vie quotidienne.



Elle est constituée d'une Cyberbase et du service municipal de l'emploi qui accueille et conseille les demandeurs d'emploi, recueille et dispense les informations et organise des actions de formation professionnelle. Le Point Information Jeunesse est également installé dans les locaux de la MIEM. C'est un véritable pôle d'information et de ressources dédié à l'emploi et au multimédia,

- **L'espace Multimédia**: c'est un espace qui propose sept ordinateurs en libre service sur inscription, des ateliers d'initiation informatique et un espace ressources sur le numérique (métiers, équipements, technologies...).
- **Le forum des métiers** : chaque année, la MIEM organise le Forum des métiers, pour s'informer sur les parcours à suivre, échanger et s'enrichir de l'expérience de professionnels, découvrir des métiers et susciter des passions.
- **Le Bureau Information Jeunesse** est un point relais du centre information jeunesse du Val d'Oise. Il s'agit d'un lieu d'écoute et de renseignements sur de multiples questions liées à l'enseignement, à l'orientation, aux loisirs, à la santé, aux jobs d'été, au logement, etc.
- **Le Point Information Emploi**, quant à lui, permet l'accompagnement des demandeurs d'emploi ou des salariés à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une reconversion professionnelle. Enfin, le Cyber Base est un espace multimédia, qui propose des ateliers et permet des consultations sur internet. Par ailleurs, la MIEM organise des initiations à l'outil informatique et multimédia.

La création de **l'épicerie sociale « La Pause »** provient de l'initiative de l'Association pour les Demandeurs d'Emploi et Travailleurs d'Eragny (A.D.E.T.E.). Ouverte en fin d'année 2006, elle permet de réduire la fracture alimentaire, en mettant à disposition des personnes en difficulté économique des produits variés moyennant une participation financière autour de 20% du prix du marché.

Elle propose un accompagnement aux personnes fragilisées et démunies à travers un soutien alimentaire, des ateliers cuisines, jardinage, couture, etc. et aussi à travers un suivi social. L'épicerie, bien plus qu'un simple magasin, est un lieu d'écoute, d'échanges, de rencontres et de sociabilité.

Elle est gérée par « l'Adresse », une association composée de représentants de la municipalité et d'associations intervenant dans un champ social. De plus, elle est adhérente à l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (A.N.D.E.S.). Cette dernière aide à la création d'épiceries solidaires, anime le réseau des épiceries solidaires, diversifie les sources d'approvisionnement des produits, ou encore développe des services en faveur des épiceries sociales.

**Le Local Commun Résidentiel de la Marne** est prêté pour différents types d'activités à l'association "La Chênaie" qui s'occupe des personnes âgées. L'association propose des loisirs de type loto, cinéma, spectacles, animations, etc. mais elle organise également des séjours pour les personnes âgées de l'association.

**Le Local Commun Résidentiel de la Cavée** accueille l'Association pour aider les Demandeurs d'Emploi et Travailleurs d'Eragny (A.D.E.T.E.). Il s'agit de promouvoir la réinsertion des demandeurs d'emplois par des missions rémunérées et des suivis individuels. Les demandeurs d'emplois interviennent dans des entreprises, des collectivités locales, des associations ou chez des particuliers pour toutes tâches relatives à l'entretien des espaces verts, au ménage, à la manutention, etc.

**La Cité de l'espérance** a été créée par l'Abbé Duvallet pour accueillir des jeunes en difficulté après la guerre. Aujourd'hui, c'est un centre social d'enseignement et d'éducation pour l'accueil et la réinsertion des jeunes de 15 à 18 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.). La Cité de l'espérance propose des ateliers mécanique, métallerie, etc... en initiation, puis à l'extérieur vers une formation qualifiante.

### Les équipements de santé

#### **La maison de retraite « Yvonne Colas » :**

La maison de retraite « Yvonne Colas » est un établissement privé, géré par l'Association Résidence Foyers (AREFO), créé en 1978 en collaboration avec la municipalité d'Eragny-sur-Oise, la société d'HLM Les Logements Familiaux et La Lutèce, les caisses de retraites, et les entreprises réservataires. La résidence accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes. La personne accueillie mène sa vie individuellement au sein d'une collectivité, ce qui lui laisse la possibilité de bénéficier des services et des réseaux de la maison de retraite qui contribuent au maintien à domicile. Située à proximité du quartier « La Challe »,

« Yvonne Colas » dispose également de services et commerces de proximité. Elle dispose de 65 studios de 33m<sup>2</sup>, d'un deux pièces d'environ 60 m<sup>2</sup> et de 10 studios dits « éclatés » (en rez-de-chaussée dans les immeubles à proximité). Elle propose des activités régulières et des espaces de rencontres et d'animation ont été créés.

La résidence a été réhabilitée en 2009.

#### **La Maison Solemnes:**

La Maison Solemnes, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), a ouvert ses portes le 25 février 2008. Au cœur de la commune d'Eragny, la

résidence se trouve à proximité des deux gares (SNCF et RER A), et de la nationale 184, ce qui lui permet d'être extrêmement bien desservie et de faciliter le déplacement des visiteurs. Il s'agit d'une maison médicalisée qui a pour objectif d'accueillir et de prendre en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle dispose de 91 places réparties en sept appartements communautaires non clos (treize chambres organisées autour d'un séjour). C'est le premier établissement dédié à la maladie d'Alzheimer dans le Val d'Oise.

### Les professionnels de la santé:

Professionnels de la santé	Nombre	Adresse
Cabinets médicaux	1	3, allée des tulipes
	1	20, rue Flore
	1	7, Rayes Brunes
	2	214, Avenue Roger Guichard
	1	25, rue des Pinsons
Cabinets dentaires	1	12, rue des Pinsons
	1	18, rue des Pinsons
Laboratoires d'analyse médicale	1	4, rue du commerce
Centre médical	2	7, rue du commerce
Dentistes	1	
Diététicien	1	
Gynécologue-obstétricien	1	
Infirmier	3	
Médecins-généralistes	2	
Ophthalmologues	1	
Oto-rhino-laryngologiste	1	
Pédicure	1	
Psychologue	1	
Radiologue	1	
Stomatologue	1	
Ostéopathe, Masseur-Kinésithérapeute	4	

Masseurs kinésithérapeutes (photos: 1 rayes ocres; allée des coquelicots)



### **Les principaux équipements de santé supra - communaux**

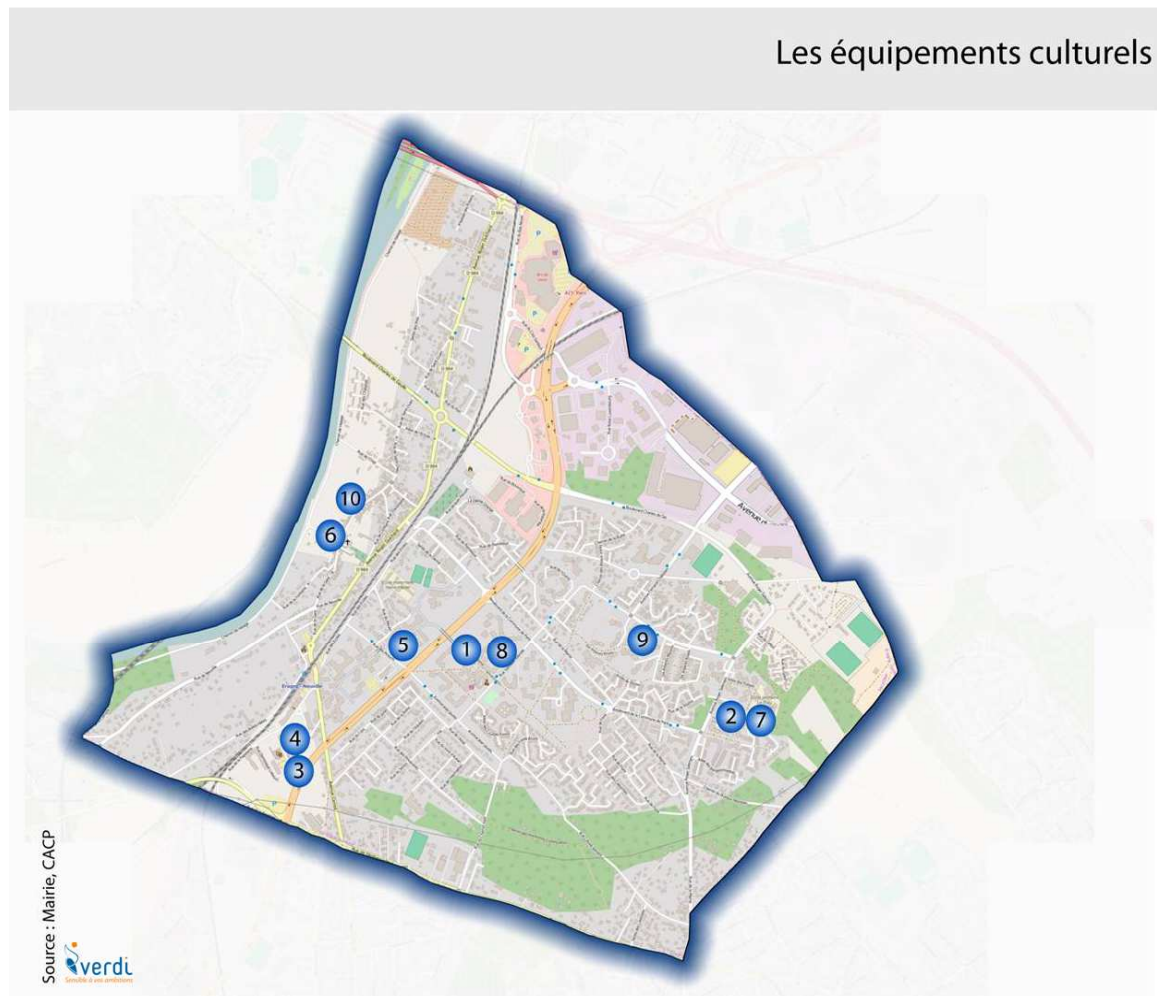
- Le centre hospitalier « René Dubois » à Pontoise ;
- Le centre médico-psychologique de Cergy ;
- Le centre de dépistage et de soins des Maladies Sexuellement Transmissibles à Cergy ;
- Le centre de cure ambulatoire en alcoologie à Pontoise ;
- La clinique médicale du Parc (privée), à Saint-Ouen-l'Aumône ;
- La clinique médico-chirurgicale Sainte-Marie (privée), à Osny ;

Eragny-sur-Oise possède un bon réseau de professionnels de la santé permettant aux habitants d'être soignés sur leur territoire. Un pôle de santé regroupant plusieurs professionnels de la santé est implanté dans le cœur de quartier de La Challe.



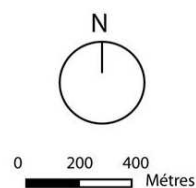
## 1.5. Les équipements culturels

La vie culturelle d'Éragny-sur-Oise est bien développée par la présence d'équipements diversifiés.



Légende :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| 1 La bibliothèque        | 6 L'Eglise Saint-Pie X                    |
| 2 La ludothèque          | 7 La maison des Associations              |
| 3 Le théâtre de l'usine  | 8 La maison de La Challe                  |
| 4 La salle des Calandres | 9 La maison des Dix Arpents               |
| 5 Le L.C.R de La Cavée   | 10 La maison de Bernardin de Saint-Pierre |



### La bibliothèque Albert Camus

La bibliothèque « Albert Camus » est installée dans le quartier de la Challe au début des années 1970, c'est un équipement culturel apprécié par plus de 2 000 habitués. Elle possède une section pour adultes et une pour enfants avec des ouvrages particulièrement adaptés pour les moins de trois ans.

De plus, elle propose régulièrement des animations, des expositions et reçoit des groupes d'enfants de la halte-garderie et des crèches.

La bibliothèque met à disposition du public 80 titres de presse et 37 500 documents pour adultes et enfants dont des livres, des livres en gros caractères, des livres-cassettes, des livres-CD, des CD. Elle fait partie du réseau de bibliothèques de l'agglomération ce qui permet, entre autres, à toute personne de trouver l'ouvrage dont il a besoin quelque soit la bibliothèque et de savoir s'il est disponible. Le réseau se compose de 15 bibliothèques et médiathèques. De plus, la bibliothèque « Albert Camus » a mis en place un service de portage de livres aux personnes âgées ou empêchées.

*La bibliothèque « Albert Camus »*



### La ludothèque « La Souris Verte »

La ludothèque « La Souris Verte », qui occupe le Local Commun Résidentiel « des Hautes Bornes », propose 3 500 jeux et jouets à disposition du public sur place ou en prêt, sur deux étages.

La « Souris Verte » réserve un accueil spécifique aux 0/3 ans qui leur permet de bénéficier au mieux des jouets pour enfants.

### *La ludothèque "La Souris Verte"*



### Le Théâtre de l'Usine :

Le Théâtre de l'Usine est géré par l'association « Hubert Jappelle », il appartient à la communauté d'agglomération et est subventionné par cette dernière, ainsi que par le Conseil Général du Val d'Oise et le Ministère de la culture. Il est dirigé par Hubert Jappelle, metteur en scène, comédien et graphiste. Situé dans les anciens locaux de l'usine de papeterie « Grillet et Féau », c'est un véritable lieu de création artistique.

La compagnie propose des mises en scène originales pour acteurs et/ou marionnettes ainsi que deux ateliers théâtres amateurs, un cours d'art dramatique et une chorale. De plus, le théâtre de l'usine accueille en résidence la Compagnie Travaux Publics. Les textes d'Agnès Marietta sont mis en scène. La compagnie propose également des ateliers théâtre et/ou écriture, fabrication de masque, rencontres avec l'auteur, etc.

### *Le Théâtre de l'Usine*



### La salle des Calandres :

La salle des Calandres, installée dans les anciens locaux de l'usine de papeterie « Grillet et Féau », est la salle d'exposition de la commune. Elle appartient à la Communauté d'agglomération et possède une belle architecture.

### Le Local Commun Résidentiel de « La Cavée »

Le Local Commun Résidentiel de « La Cavée » accueille une antenne du Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise. C'est un établissement d'enseignement artistique qui dépend de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. A Eragny, l'antenne du Conservatoire permet l'enseignement de la musique et de la danse. Deux autres antennes sont présentes dans l'agglomération : la maison de quartier « Axe Majeur » de Cergy et l'école primaire du chemin Dupuis à Cergy.

### La Maison des Associations :

La Maison des Associations est un espace, comme son nom l'indique, dédié aux associations mais aussi aux réunions et aux activités. Elle possède des salles de réunions, de pratique artistique et sportive et un pôle de ressources qui permet de se documenter sur les associations. En effet, des ouvrages et des revues dédiés aux associations sont consultables, ou encore un service d'aides techniques est mis à disposition pour le bon fonctionnement de l'association. Il s'agit de promouvoir la création d'association : cela permet à chaque habitant de s'identifier et s'impliquer dans la vie locale.

### La Maison de La Challe :

Construite dans les années 1970, elle a été entièrement réhabilitée en 2009, dans le cadre du dernier contrat régional. Située en plein cœur d'Eragny, c'est un lieu privilégié de la vie locale.



Elle possède des salles dédiées à la parentalité, un espace dédié aux jeunes, des ateliers « enfants », « peinture » et « cuisine » mais également le service du lien social. De plus, on trouve une salle de danse, une salle de réunion et trois salles polyvalentes dont l'usage est associatif. Enfin, la salle Victor Jara, située au centre de la Maison de la Challe, est destinée aux spectacles de type cabaret ou musique de chambre et aux manifestations associatives et municipales.

La Maison de la Challe est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et les économies d'énergie du bâtiment ont été privilégiées lors de la réhabilitation.

Composée de nombreux services à la population, elle est une référence en matière de développement de la vie locale et associative d'Eragny-sur-Oise.

### La Maison des Dix Arpents :

La Maison des Dix Arpents est une maison de quartier qui a accompagné l'aménagement du quartier dans les années 1970.



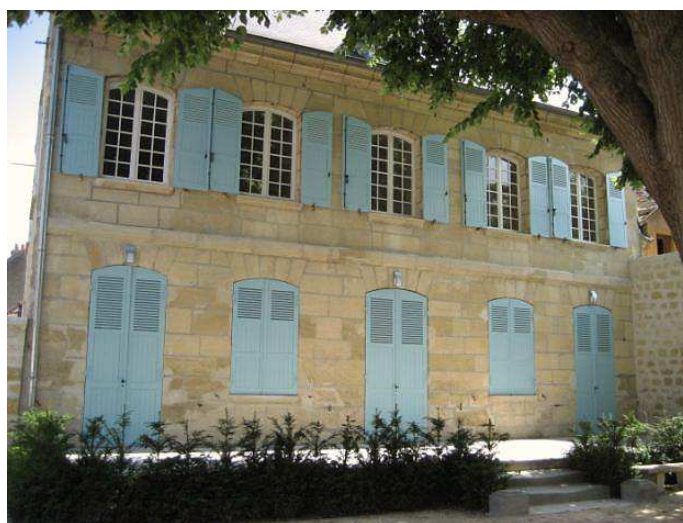
Elle est le siège d'une intense vie de quartier qui propose des ateliers pour les enfants de 6-11 ans, des sorties en famille (jeux collectifs, activités manuelles, etc.), et des animations pour les 12-17 ans. De plus, à la Maison de quartier des Dix Arpents et dans les locaux scolaires de la Challe, du CP au CM2, les enfants sont accueillis pour une aide aux leçons et pour participer à des ateliers ludo-éducatifs (cirque, danse, musique, etc.).

### La Maison de Bernardin de Saint-Pierre :

Ayant appartenu au 18<sup>e</sup> siècle à l'auteur de « Paul et Virginie » et laissé à l'abandon pendant des dizaines d'années, La Maison de Bernardin de Saint-Pierre a été réhabilitée entre février et octobre 2008, dans le cadre du contrat régional 2002-2008. Elle dispose de trois salles de réunions, d'une salle d'exposition et d'un espace de convivialité.

Des activités, telles que la fête des voisins, des concerts ou encore des journées thématiques, sont organisées par diverses associations.

*La Maison de Bernardin de Saint-Pierre*



Ces diverses Maisons sont des lieux de rencontres, d'échanges, de sociabilité essentiels pour promouvoir la vie locale d'Eragny-sur-Oise.

Les principaux équipements culturels supra-communaux sont:

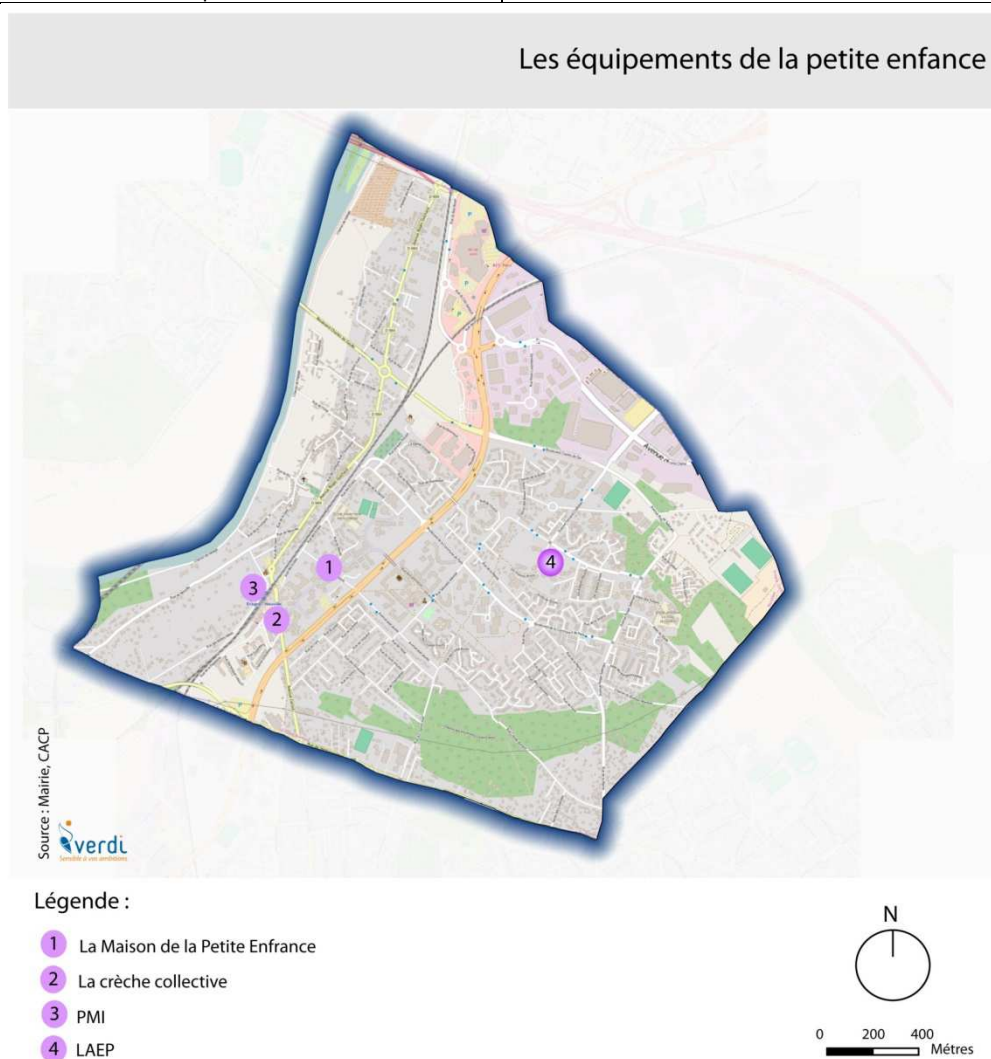
- Le théâtre et la salle de spectacle Simone Signoret à Osny ;
- Le théâtre de l'Apostrophe à Pontoise et à Cergy ;
- Le théâtre 95 à Cergy ;
- Le centre musical municipal à Cergy ;
- Le cinéma UGC ciné cité les Hauts de Cergy à Cergy ;
- Le cinéma Utopia à Saint-Ouen-l'Aumône et à Pontoise;
- Le studio d'enregistrement du Chat Perché à Cergy (accueil, soutien et promotion de groupes, location de studios);
- Le musée Tavet-Delacour à Pontoise;
- Le musée Pissaro à Pontoise.

## 1.6. Les équipements de la petite enfance.

La municipalité mène une politique active de la petite enfance. Grâce aux équipements dédiés aux enfants de moins de 3 ans, les familles sont entourées avant, pendant et après la naissance. De plus, elles ont la possibilité de confier leurs enfants car il est parfois difficile de cumuler activité professionnelle et vie familiale.

En 2013, Eragny-sur-Oise comptait 1 091 enfants de 2 à 5 ans et offrait 166 places (en 2006) dans les différentes structures liées à la petite enfance, soit environ 17% des enfants de moins de trois ans ayant la possibilité d'être pris en charge dans une structure publique.

La Maison de la Petite Enfance	20, rue des Pinsons
La crèche collective	211, boulevard des Aviateurs Alliés
Centre de Protection Maternelle et Infantile	6, rue des Belles Hâtes
Lieu d'Accueil Enfants-Parents à la Maison des Dix Arpents	1, Dix Arpents Bruns



### La Maison de la Petite Enfance:

La Maison de la Petite Enfance a été créée dans le cadre du contrat régional 2002-2008. Elle regroupe la crèche familiale, le service multi-accueil (halte-garderie), des espaces de jeux et d'animation et les services administratifs de la petite enfance qui ont en charge la gestion de toutes les structures.

La crèche familiale peut accueillir 75 enfants de 2 mois à 3 ans dont les parents ont une activité professionnelle ou sont en formation. Les assistantes maternelles sont agréées par les services du Conseil Départemental et recrutées par la Mairie. L'accueil d'enfants peut se faire de 3 à 5 jours par semaine.

La halte-garderie peut recevoir jusqu'à 25 enfants âgés de 3 mois à 4 ans de façon occasionnelle ou régulière. L'accueil régulier est réservé pour les parents dont l'activité professionnelle nécessite un accueil de un à trois jours par semaine. Tandis que l'accueil occasionnel des enfants s'effectue une demi-journée ou une journée. Ce système permet au service multi-accueil de recevoir entre 80 et 100 enfants par semaine.

### La crèche collective:

La crèche collective est un équipement pouvant recevoir 66 enfants, de 2 mois à 3 ans, cinq jours par semaine et dont les parents ont une activité professionnelle ou sont en formation.

Une psychologue assure le suivi des enfants.

Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Comme nous l'avons vu, le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service qui assure la protection sanitaire de la famille et de l'enfant.

### Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est installé à la Maison de quartier des Dix Arpents. Il reçoit une demi-journée par semaine, les parents ou grands-parents d'enfants de moins de 6 ans. Il s'agit de passer un moment avec l'enfant mais également de rencontrer d'autres parents, de dialoguer, de partager ses impressions, et/ou de poser des questions liées à l'éducation. Le lieu d'accueil est gratuit et sans inscription.

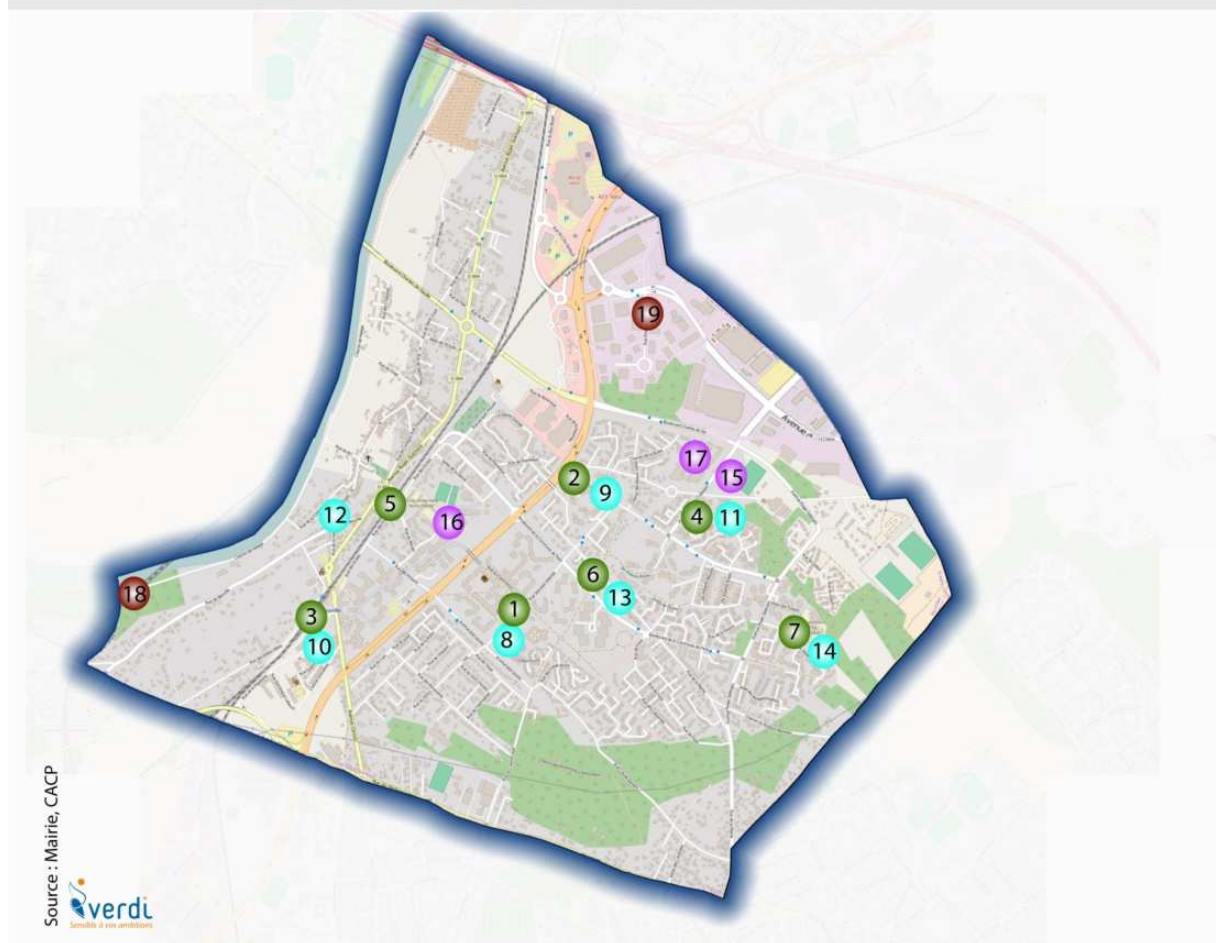
L'importante fréquentation du LAEP de la Maison des Dix Arpents devrait conduire à l'ouverture d'un deuxième site à la Maison de La Challe.



## 1.7. Les équipements scolaires

Eragny-sur-Oise dispose de sept écoles maternelles, sept écoles élémentaires, deux collèges et un lycée d'enseignement professionnel. De plus, on dénombre deux établissements de formation continue.

### Les équipements scolaires



#### Légende :

##### Ecoles Maternelles

- 1 La Challe
- 2 Le Bois
- 3 Pablo Neruda
- 4 La Butte
- 5 Henri Fillette
- 6 Les Dix Arpents
- 7 Le Grillon

##### Ecole élémentaires

- 8 Les Longues Rayes
- 9 Le Bois
- 10 Pablo Neruda
- 11 La Butte
- 12 Henri Fillette
- 13 Les Dix Arpents
- 14 Le Grillon

##### Collèges et lycée

- 15 Collège Léonard de Vinci
- 16 Collège Pablo Picasso
- 17 L.E.P. Auguste Escoffier

##### Les établissements de formation continue

- 18 La Maison des Russes
- 19 I.F.O.C.O.P.

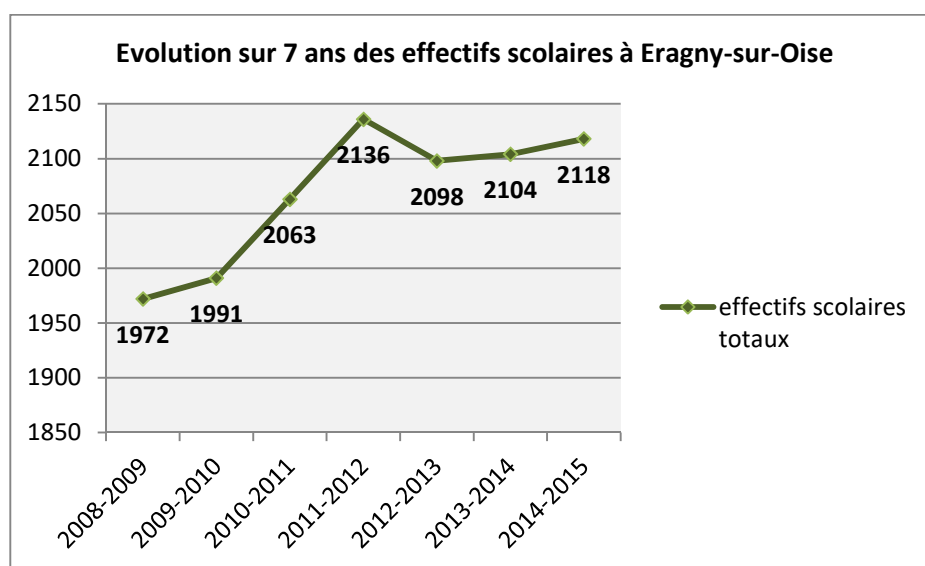
0 200 400  
Mètres



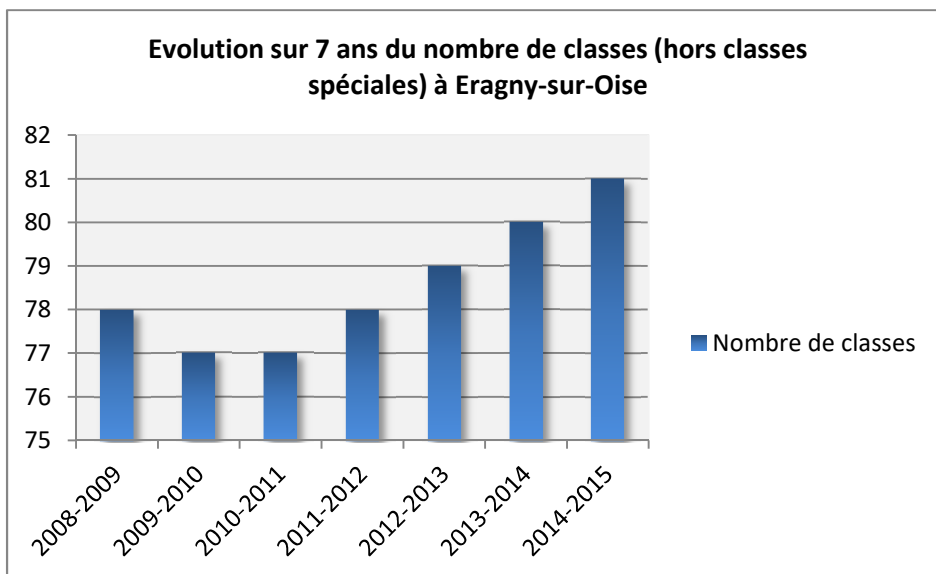
### L'enseignement primaire (écoles maternelles et élémentaires publiques)

La ville d'Eragny accueille 7 écoles primaires et 7 écoles élémentaires, dont 5 groupes scolaires associant écoles maternelles et élémentaires. L'école Pablo Neruda est la première école construite pour la ville nouvelle en 1974. La commune a connu une urbanisation rapide et massive qui a nécessité la construction d'équipements scolaires pour accueillir de nouveaux petits Eragniens, Ainsi 6 des 7 groupements scolaires de la ville ont été bâtis à cette époque, la commune est dans une nouvelle période de croissance du parc de logements. Comme en témoigne le quartier de la gare et l'aménagement du quartier du Bas Noyer, dans ce contexte, la question des équipements scolaires communaux (1er degré) pour le quartier du Bas Noyer mais également concernant l'ensemble de la ville se pose.

En effet, les effectifs scolaires sont en légère hausse depuis 7 ans. On observe une hausse de 7.4% l'équivalent de 146 élèves supplémentaire (entre 2008-2009 et 2014-2015)



En conséquence, le Nombre de classes est légèrement en hausse depuis 2011-2012, avec 4 classes supplémentaires ouvertes.



Les effectifs scolaires des écoles à Eragny-sur-Oise entre 2013-2014 et 2014-2015:

	2013-2014	2014-2015
Bois	285	275
Butte	251	247
Dix Arpents	280	265
Challe	174	168
Henri Fillette	291	294
Pablo Neruda	311	339
Longues Rayes	274	292
Grillos	238	238

On constate une augmentation très importante d'effectifs sur les écoles des longues Rayes avec +18 élèves ainsi que Pablo Neruda avec 28 élèves (en lien avec l'arrivée des nouveaux habitants sur le quartier de la gare), pour l'école d'Henri Fillette on observe une légère augmentation avec +3 élèves supplémentaires.

On observe aussi une diminution des effectifs sur les écoles de: la Challe (-6 enfants), La Butte (-4 enfants), les Dix Arpents (-15 enfants), Le Bois (-10 enfants) et une stabilité pour les effectifs du groupe scolaire du Grillon entre 2013-2014 et 2014-2015.

## L'enseignement secondaire public

La commune dispose de deux collèges et d'un lycée professionnel.

Collège Léonard de Vinci	79, rue de Pierrelaye
Collège Pablo Picasso	Rue de l'Ormetteau
Lycée professionnel Auguste Escoffier	77, rue de Pierrelaye

### **Les collèges:**

Le collège Pablo Picasso a ouvert ses portes le 15 septembre 1974. Face à l'augmentation constante des effectifs scolaires du collège Pablo Picasso, un deuxième collège a ouvert ses portes en 1985. Le collège Pablo Picasso compte 475 élèves pour la rentrée 2009-2010 et le collège Léonard de Vinci, 311 élèves. Les deux collèges sont gérés par le département.

### **Le lycée professionnel Auguste Escoffier:**

Le lycée professionnel Auguste Escoffier, situé au nord-est de la commune, dispense des formations dans le secteur de l'industriel (spécialités électronique et froid-climatisation) et dans le secteur de la gastronomie (spécialités hôtellerie-restauration et alimentation). Il est équipé d'un internat pouvant accueillir 30 garçons et une quinzaine de filles et est géré par la région.

### **Les lycéens peuvent obtenir les diplômes suivants:**

- B.E.P.: métiers de l'électrotechnique, conditionnement et froid, vente action marchande
- C.A.P.: hôtellerie, cuisine, restaurant, pâtisserie.
- Baccalauréat professionnel: restauration, pâtisserie, électrotechnique, technique du froid et du conditionnement d'air.

Le lycée Auguste Escoffier comptait 679 élèves, lors de la rentrée 2009-2010.

Par ailleurs, les jeunes désirant accéder à l'enseignement secondaire général doivent se déplacer dans les communes voisines. Ainsi, on compte dix lycées dans l'agglomération de Cergy-Pontoise:

- Les lycées Galilée et Jules Verne à Cergy;
- Les lycées Camille Pissarro et Alfred Kastler à Pontoise;
- Le lycée Paul-Emile Victor à Osny;
- Les lycées Edmond Rostand et Jean Perrin à Saint-Ouen-l'Aumône;
- Le lycée industriel professionnel à Saint-Ouen-l'Aumône;

- Le lycée Camille Claudel à Vauréal;
- Le lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier.

Les établissements de formation continues.

La Maison des Russes	75 bis, chemin de halage
Institut de Formation Commerciale	Allée Rosa Luxembourg, parc d'activités des Bellevues

### **La Maison des Russes:**

Après avoir été la résidence du propriétaire de la carrière, puis la propriété des chauffeurs de taxi russes de Paris, en 1948, la Maison des Russes est devenue un établissement à caractère social.

Ainsi, le souhait de voir la Maison des Russes devenir un établissement à caractère social est représenté par le centre INCITE Formation qui propose des stages d'informatique multimédia, dans le cadre de la formation continue. Cet établissement, situé au bord de l'Oise et à proximité immédiate des carrières, offre un agréable cadre de vie pour les personnes en difficulté désireux de bâtir leur projet professionnel.

Les ateliers d'INCITE Formation permettent de se former auprès de professionnels, d'être accompagné en permanence par un conseiller en bilan de compétences et de s'inscrire dans une dynamique de réinsertion professionnelle grâce à un travail rémunéré. L'établissement accueille une centaine de jeunes par an.

### **L' Institut de Formation Commerciale Permanente (I.F.O.C.O.P.):**

Situé dans le parc des Bellevues, il propose des formations continues en alternance ainsi que des stages. Les domaines de la fonction commerciale, de la gestion, de la compatibilité, du management, des ressources humaines, de l'assistantat, du secrétariat, de la logistique, ainsi que le domaine des techniques de l'information et de la communication sont dispensés au sein de l'institut.

La commune d'Eragny-sur-Oise réfléchit à la construction d'une école dans le secteur du Bas Noyer et à une extension de l'école Pablo Neruda pour accueillir les nouvelles populations et répondre à leur besoin.

## Les équipements d'enseignement supérieur

l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), l'ESSEC et sept écoles d'ingénieurs qui diplôment 650 ingénieurs par an.

L'agglomération est le deuxième pôle d'Ile-de-France en nombre d'étudiants mais elle se singularise des villes étudiantes concurrentes par la richesse des filières universitaires professionnalisantes, par la présence d'écoles supérieures renommées et par la diversité des enseignements et leur finalité professionnelle. Ainsi, cette singularité offre aux jeunes éragniens la possibilité de poursuivre leurs études au sein même de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas situés sur la commune d'Eragny-sur-Oise mais à proximité immédiate dans l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Avec ses quatorze établissements d'enseignement supérieur et ses 27 000 étudiants, Cergy-Pontoise se classe très bien par rapport aux agglomérations comparables.

**L'université de Cergy-Pontoise**, créée en juillet 1991, propose 154 formations au sein de 5 unités de formations et de recherche (droit économie et gestion, langues, lettres et sciences humaines, sciences et technologies). De plus, elle accueille l'Institut Universitaire Technologique (IUT) qui offre une formation dans le domaine des technologies universitaires et tertiaires.

**L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Versailles** - centre de Cergy, créé en 1991, dispense une formation initiale et continue des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire.

Lieu de rencontre entre la recherche, des formations de haut niveau et de jeunes entreprises innovantes, le campus cergy-pontain réunit des laboratoires de recherche performants et des formations pluridisciplinaires allant de la licence au doctorat, dispensé par quatorze établissements d'enseignement supérieur dont l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) : créée en 1991 elle compte 5 UFR qui offrent des enseignements dans toutes les disciplines, sciences humaines et sociales (droit, économie et gestion, lettres, langues étrangères, histoire et géographie), et sciences technologies (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de l'ingénieur, sciences de la terre et de l'environnement).

**L'ESSEC.** La notoriété de l'ESSEC fait de cette école une des grandes écoles du management, de la finance, du marketing et des affaires. L'ESSEC compte 38 000 étudiants et s'adresse aussi aux professionnels à travers une offre diversifiée de formations permanentes,

**Sept écoles d'ingénieurs qui diplôment 650 ingénieurs par an: l'ENSEA et l'EISTI**, écoles très cotées qui forment les ingénieurs dans les domaines de l'électronique et de l'informatique notamment (l'informatique décisionnelle, systèmes embarqués, génie logiciel, génie mathématiques pour la finance et le calcul de haute performance, etc.). L'EBI, l'EPMI, l'ISTOM écoles de très bon niveau en biologie, physique/informatique et environnement, regroupées dans l'IPSL,

**L'ITIN/ESCIA:** écoles portées par la CCI dans les domaines de l'informatique et de la finance / expertise comptable.

**L'Ecole Nationale d'Arts de Paris-Cergy:** une des écoles les plus réputées dans la formation d'Art.

## **1.8. Les équipements pour l'enfance et la jeunesse**

Eragny dispose de deux centres de loisirs qui accueillent les enfants de 3 à 12 ans pour des activités variées en demi-journée ou toute la journée.

Les centres de loisirs sont situés dans des locaux spécifiquement dédiés à l'accueil des centres de loisirs.

### Le Centre de Loisirs des «Jeannette Largeau » :

Le Centre de Loisirs des « Jardins du Nord » a été rénové en 2008, dans le cadre du programme pluriannuel de réhabilitation des équipements communaux et d'amélioration de la qualité d'accueil. Il est devenu le Centre de Loisirs « Jeannette Largeau » et peut accueillir jusqu'à 120 enfants.

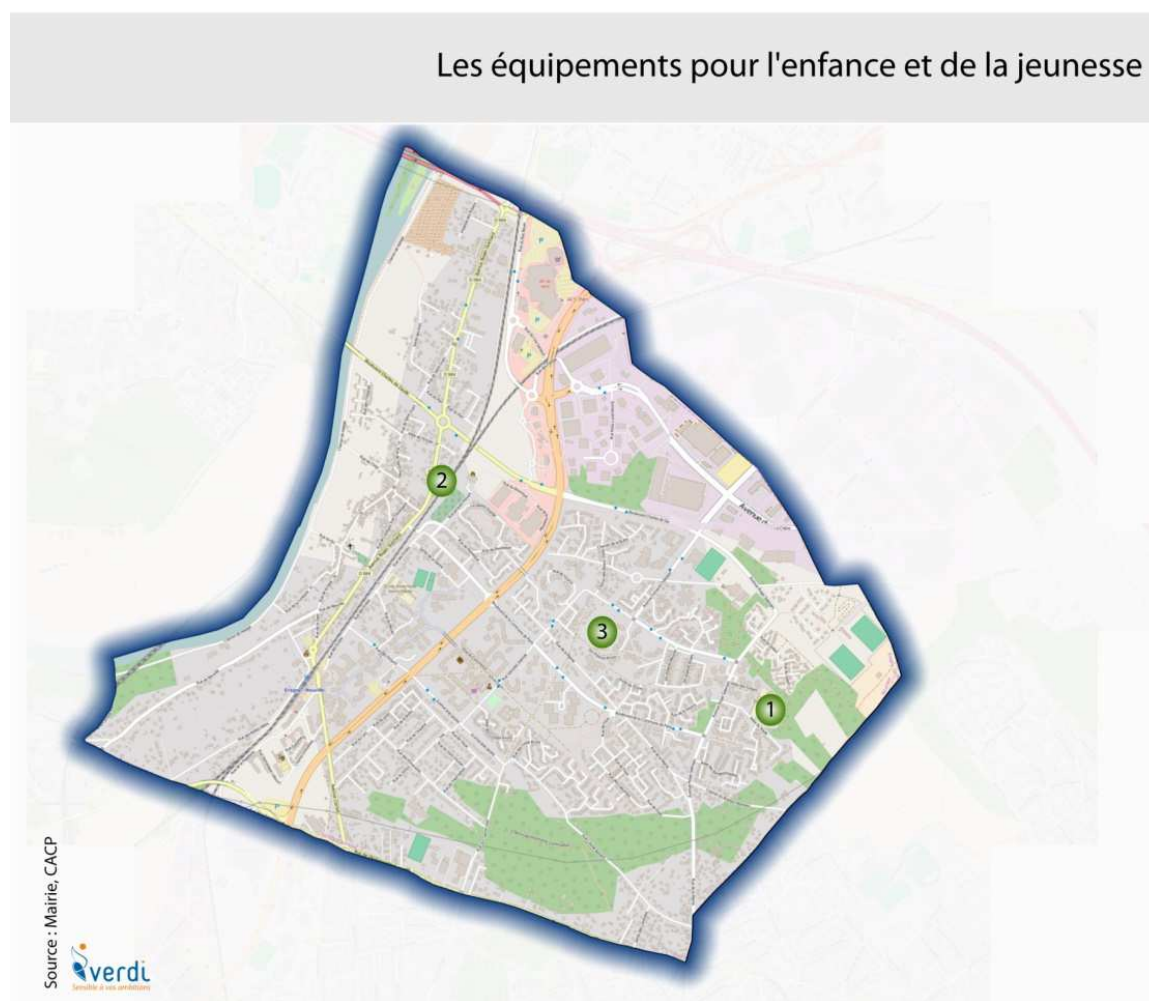
### Le Centre de Loisirs du « Trou du Grillon » :

Il peut accueillir jusqu'à 180 enfants mais aussi adolescents et adultes.

### La Plaine des Loisirs Aimé Césaire :

Elle accueille des activités pendant les vacances scolaires et conforte sa vocation de lieu ludique de détente et de rencontres. Cela permet aux familles qui ne partent pas en vacances de participer à divers ateliers de danse, d'acrobatie, de cirque, etc.

Les équipements pour l'enfance et la jeunesse sur le territoire éragnyen.



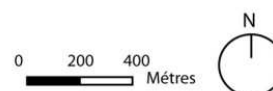
#### Légende :

Centre de loisir

- ① Trou de Gillon
- ② Jeannette Largeau

Plaine de loisirs

- ③ Aimé Césaire





## 1.9. Les équipements sportifs

Gymnase de La Cavée	Chemin de la Danne
Gymnase de La Butte	Route de Pierrelaye
Parc des Sports Louis Larue	Chemin des Tilleuls
Piscine de La Cavée	Chemin de la Danne
Terrain de rugby « Christophe Roussel »	Allée du stade
Terrain de basket	Les Dix Arpents
Terrains de football	
Stade Paul Okonski	Rue de l'Ambassadeur
Terrains de tennis	

Le gymnase de La Cavée possède une salle de gymnastique spécialement équipée pour la pratique des agrès. A côté du gymnase, on trouve un terrain de football, deux terrains de tennis et la piscine municipale. Cette dernière est dotée d'un bassin de 25 mètres et le bâtiment permet une ouverture partielle à l'air libre en été. Plusieurs activités s'offrent à la population: aquagym, natation de loisirs ou de compétition, waterpolo, diverses activités ludiques, etc. Des travaux de mises aux normes des ventilations et des installations électriques ont été effectués au cours de l'année 2009.

A côté du gymnase de La Butte, on trouve cinq terrains de tennis dont trois couverts et deux extérieurs, ainsi qu'un terrain de football.

Le Parc des Sports Louis Larue est situé au nord-est de la commune, en limite d'Herblay et de Conflans-Sainte-Honorine. On y trouve deux terrains de football et un manège équestre. De plus, Eragny-sur-Oise possède une piste de bicross de 380 mètres, piste Cédric Hibon, qui fait partie des trois pistes de bicross du département. Enfin, le terrain de rugby « Christophe Roussel » est situé non loin du parc des sports, dans le quartier du Trou du Grillon.

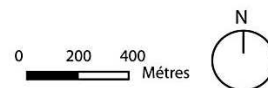
### **D'autres terrains sont répartis sur la commune:**

- Le stade de football, Paul Okonski a été transféré dans le Parc des Sports Louis Larue.
- Les tennis du Bois des Chasse Marée.
- Le terrain de basket, dans le quartier des Dix Arpents.



Légende :

- 1 Gymnase de la Cavée
- 2 Gymnase de la Butte
- 3 Parc des Sports Louis larue
- 4 Piscine de la Cavée
- 5 Terrain de Rugby "Christophe Roussel"
- 6 Terrain de Basket
- 7 Stade "Paul Okonski"
- Dives terrains de Football
- Divers terrains de tennis



Le gymnase de la Butte



### **L'agglomération vient compléter l'offre d'activités sportives.**

Située rue des étangs à Neuville-sur-Oise, l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise, d'une superficie de 250 hectares de verdure et d'eau, est une base sportive où de nombreux sports nautiques sont représentés. Elle se compose, entre autres, d'un télésiège nautique unique en Ile-de-France et d'un parcours d'eaux vives unique en Europe.

On note aussi la présence d'une patinoire à Cergy, d'un golf à Saint-Ouen-l'Aumône, du Bowling Club de Cergy-Pontoise, et d'un centre équestre à Herblay.

### **Conclusion générale:**

La commune d'Eragny, grâce à une politique de réalisation d'équipements qui répond aux besoins de la population et du fait de son intégration dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dispose d'un bon niveau d'équipements diversifiés, complété par des équipements d'agglomération permettant de satisfaire pleinement la population. Le degré d'équipements ainsi que leur attractivité est aujourd'hui devenu un critère de sélection des mobilités résidentielles.

Cergy-Pontoise est parmi les pôles présentant un enjeu de modernisation et de confortement du niveau d'équipement et de développement de l'offre existante.

## LES EQUIPEMENTS

Atouts	Faiblesses	Enjeux
<p>Equipements diversifiés (culturels, sportifs, petite enfance, santé) plutôt bien répartis sur le territoire</p> <p>Multiplicité et variété des équipements qui favorisent le lien social et intergénérationnel</p> <p>Equipements communautaires de qualité</p> <p>Maison de retraite</p>	<p>Mise aux normes / vieillissement de certains équipements</p>	<p>S'appuyer sur les équipements pour renforcer l'armature territoriale ?</p> <p>Créer des équipements près des grandes zones d'emplois d'Eragny et de la zone du Bas-noyer</p> <p><b>Capacité des écoles maternelles et primaires au regard des constructions de logements et de l'objectif démographique à horizon 2030.</b></p>
Opportunités	Menaces	
	<p>Anticiper la capacité de l'ensemble des équipements, en particulier et des équipements scolaires et petite enfance au regard de la production de logements et de l'objectif démographique</p>	

## 2. LES COMMERCES

Le commerce à Eragny s'organise principalement autour d'un secteur majeur et de secteurs secondaires:

Un pôle commercial majeur (rayonnement supra communal) : le Centre commercial Art de Vivre au Nord de la commune avec une zone de chalandise qui s'étend à l'échelle supra communal, il se caractérise par la présence d'une grande surface (Super U) et d'une galerie commerciale ainsi que plusieurs grandes enseignes tels que Castorama, Animalis, etc.

Type d'offre commerciale (nombre d'enseignes): mode (6), alimentation (3), Beauté/santé (8), culture et loisirs (8), enfants (5), technologie/électroménager (2), Maison et décoration (11), restaurants (6).

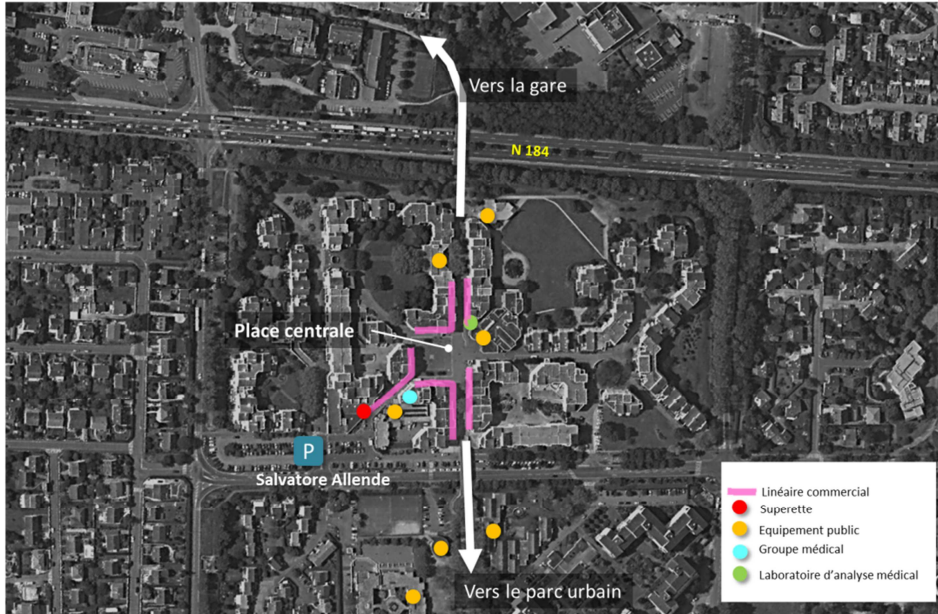


### Plusieurs pôles secondaires de proximité répartis à travers la ville :

Le Quartier de la Challe propose un parcours d'achat complet avec pour locomotive une superette (simply) qui coïncide avec une offre d'équipements publics (poste, bibliothèque A. Camus, maison des services au public, MIEM, etc.), faisant de ce cœur de quartier pensé pour les piétons (séparation des flux), marqué par une place accueillant le marché, un pôle de vie important d'Eragny.

On observe une bonne qualité des devantures et enseignes. Le parking proche de la superette (Simply) est saturé, de même que la rue Salvatore Allende. On note également que la conception du quartier avec séparation des flux et un caractère introverti bénéficie de très peu de visibilité.

### Fonctionnement du pôle de la Challe



Parc de la Danne, rue de la fauvette: Ce parc comprend des commerces et activités, signalés par des pré-enseignes, fonctionnant en enclave sans visibilité réelle.



Le quartier de la Gare (superette G20, rez-de-chaussée avec des cellules commerciales), est un pôle en cours d'émergence, que l'arrivée de nouvelles populations doit dynamiser.



Le quartier du Grillon dispose d'un pôle commercial de quartier (bar/tabac, primeur, boucherie, boulangerie, pharmacie...), caractérisé par un vieillissement avancé des locaux nuisant à son attractivité



Les commerces disséminés sont peu nombreux.

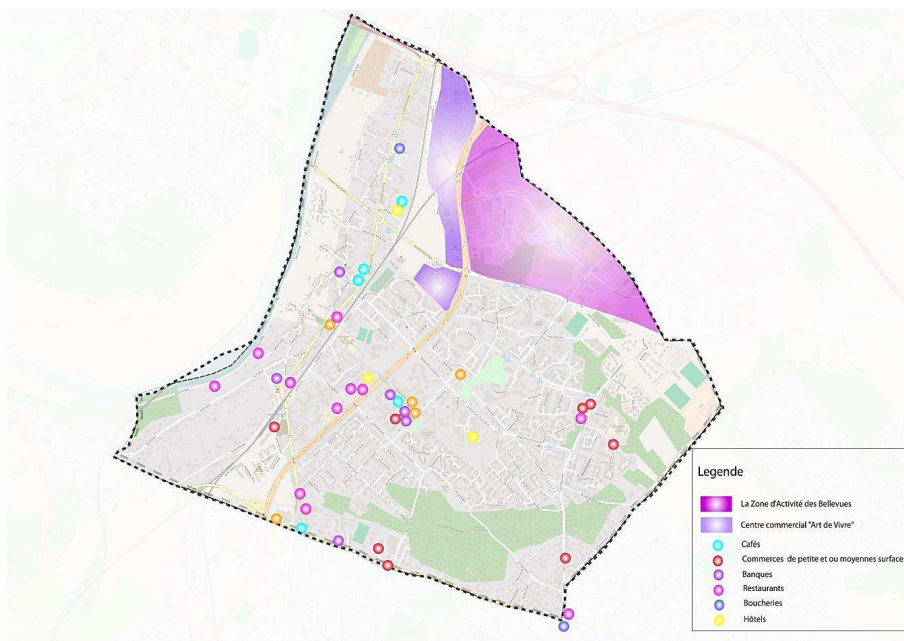
On note l'absence de commerces (et d'équipements) dans le quartier en mutation du Bas-noyer. L'afflux de nouvelles population sur ce secteur (implantation d'habitat collectif, intermédiaire et individuel dense par renouvellement du tissu existant constitué d'habitat individuel peu dense) implique une réflexion dans le PLU sur la mixité fonctionnelle du quartier.

Enfin les commerces de bouche sont principalement localisés dans le village, le long de la RN184 (franchises : 3 brasseurs, Léon de Bruxelles, Rigatoni Café, Hippopotamus, La Criée, Mac Donald), ou au sein du centre commercial Art de Vivre (Pizza hut, pomme de pain, Paris Dieppe, croissanterie, restaurant japonais, ...).

Les commerces de bouches sont peu présents au sein des « pôles » de vie de la commune (La Challe, gare)



### Les commerces à Eragny-sur-Oise:

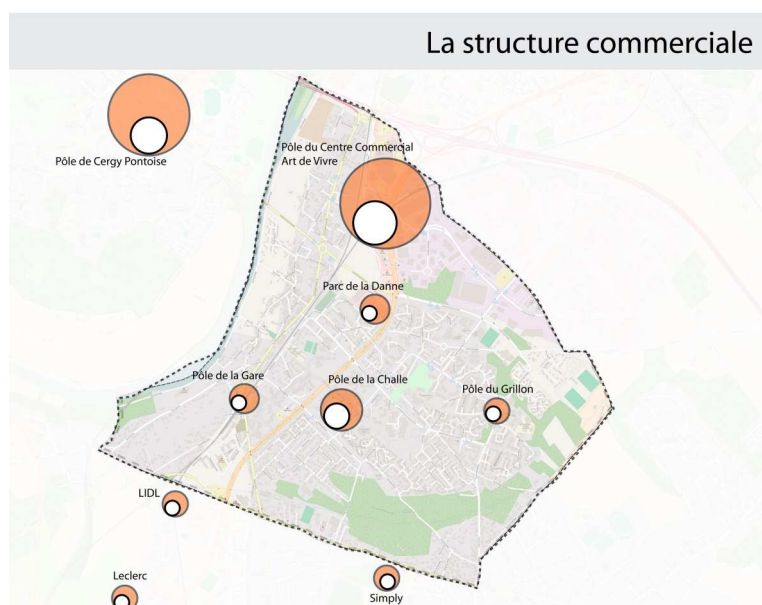


Source: BE Verdi

La commune d'Eragny est entouré par trois pôles situés dans des communes voisines tel que:

- Lidl(Conflans-Saint-Honorine)
- Simply(Conflans-Saint-Honorine)
- Leclerc (Conflans-Saint-Honorine)
- Pôle de Cergy Grand Centre

### La structure commerciale simplifiée à Eragny-sur-Oise et ses alentours:



Source: BE Verdi

## La liste des commerces:

Les commerces	Les Adresses
<p>Bijouterie :</p> <p>Doriane Bijoux</p> <p>Histoïr d'or</p> <p>Samsonite</p>	<p>Centre commercial art de vivre</p> <p>1 rue du Bas Noyer</p> <p>Centre commercial art de vivre</p>
<p>Chaussures :</p> <p>La Halle aux Chaussures</p>	<p>Zac de la Danne (projet à venir)</p>
<p>Institut de beauté :</p> <p>Brin de Beauté</p> <p>Chardin Sylvie</p> <p>Coiffure Saint Alban</p> <p>Franck Provost</p> <p>La Senteur du Lys</p> <p>Liber'tiff</p> <p>Lunessens</p> <p>Ma vie en bio</p> <p>Michel's Coiffure</p> <p>Tappissier Marie</p>	<p>22 bis rue Neuville</p> <p>9 rue Fonds Bruns</p> <p>291 avenue Roger Guichard la mairie</p> <p>1 rue du Bas Noyer</p> <p>6 rue Commerce</p> <p>184 avenue Roger Guichard</p> <p>20 rue Benardin de Saint Pierre</p> <p>Centre commercial Art de Vivre</p> <p>Rue Commerce</p> <p>22bis rue Neuville</p>
<p>Optique :</p> <p>Alain affelou</p> <p>Mgl Optique</p> <p>Optical Discount</p>	<p>C.C art de vivre 1 rue du Bas Noyer</p> <p>C.C art de vivre</p> <p>C.C art de vivre</p>
<p>Parfumerie :</p> <p>Marionnaud</p> <p>Portail Népenthès</p>	<p>1 rue du Bas Noyer C.C</p> <p>235 /237 avenue Roger Ghichard</p>
<p>Prêt à porter :</p> <p>Gémo</p> <p>La halle</p> <p>La Halle aux enfants</p>	<p>Parc D'Activités de la Dannebp 40 062</p> <p>Zac de la danne rue de la fauvette</p> <p>Zac de la danne rue de la fauvette</p>

<p>Puériculture :</p> <p>Les Fanas Modélisme jeux</p> <p>Toy'sr'us</p>	<p>Centre commercial Art de vivre</p> <p>Rue du Bas Noyer</p>
<p>Alimentaire :</p> <p>Alice délice</p> <p>Au cœur des Pains</p> <p>Boucherie de l'oïse</p> <p>Boucherie Sn Bernard</p> <p>Boulangerie P et P</p> <p>Patibio</p> <p>Trubert</p> <p>Univers Primeurs</p>	<p>1 rue du Bas noyer</p> <p>6 allée coquelicots</p> <p>83 avenue Roger Guichard</p> <p>Parc activités Danne rue Fauvettes</p> <p>1 rue commerce</p> <p>2 avenue Gros Chêne</p> <p>211 avenue Roger Guichard</p> <p>196 rue Ambassadeur</p>
<p>Epicerie Fine :</p> <p>Jeff De Bruges</p>	<p>C.C Art de vivre</p>
<p>Grande Distribution :</p> <p>Simply Market</p> <p>Super U</p>	<p>Centre commercial la Challe</p> <p>Centre commercial Art de Vivre</p>
<p>Restaurant :</p> <p>Au Romarin</p> <p>Aux Petits Oignons</p> <p>Bleu France</p> <p>Cala Luna</p> <p>Casa Sud</p> <p>Casino Cafétéria</p> <p>Hippo gestion et Cie</p> <p>Hippopotamus</p> <p>Iwan</p> <p>La Criée</p> <p>La Petite Rôtisserie</p> <p>Léon De Bruxelles</p> <p>Les 3 Brasseurs</p>	<p>55 Bis chemin Hallage</p> <p>47 rue Pinsons</p> <p>Rue pinsons</p> <p>231 avenue Roger Guichard</p> <p>Rue Clos Santeuil</p> <p>C.C Art de vivre</p> <p>Avenue Bellevues</p> <p>RN 184, Parc d'Activités Bellevues</p> <p>1 rue Bas Noyer</p> <p>Route Nationale 184</p> <p>65 Chemin Halage</p> <p>N 184- 1 rue Erables</p> <p>Lieu dit Clot de Santeuil 9 rue des Erables</p>

Les Jardins D'Eragny	247 Boulevard Aviateurs Alliés
Restaurant rapide :	
La Croissanterie	1 rue du Bas Noyer
Mc donald's	30 Rue des Pinsons
Pizza Hut	C.C. Art de Vivre
Pomme De Pain	C.C. Art de Vivre
Culture :	
Le Grand Cercle	C.C. Arty de Vivre
Hôtellerie :	
Comfort Inn	Parc d'Activités Bellevue N 184
Comfort Inn Hôtels	Parc d'Activités Bellevue N 184
Logis De France	Rue des Pinsons
Loisirs :	
Game	C.C. Art de Vivre
Maison d'eragny	Rue Cavée
Micromania	1 rue du bas noyer
Théâtre l'usine Cie Hubert Japelle	33 chemins Andrésy
Vélo2	Place de la Challe angle rue de la Challe orange
Sports :	
Foot Corner IDF	2 rue Jacques Brel Pasquier
Sport 2000	C.C Art de Vivre
Tourisme :	
Sens and sens	1 rue Bas Noyer
Electroménager :	
Boulangier	11 Rue Bernardin de Saint Pierre
Matériel Informatique :	
3S Informatique	PAE des Bellevues Eragny Parc 11 Av Rosa Luxembourg
Services Informatique :	
Airria Family	7 allée du Stade
Dépanordi	17 rue du commerce

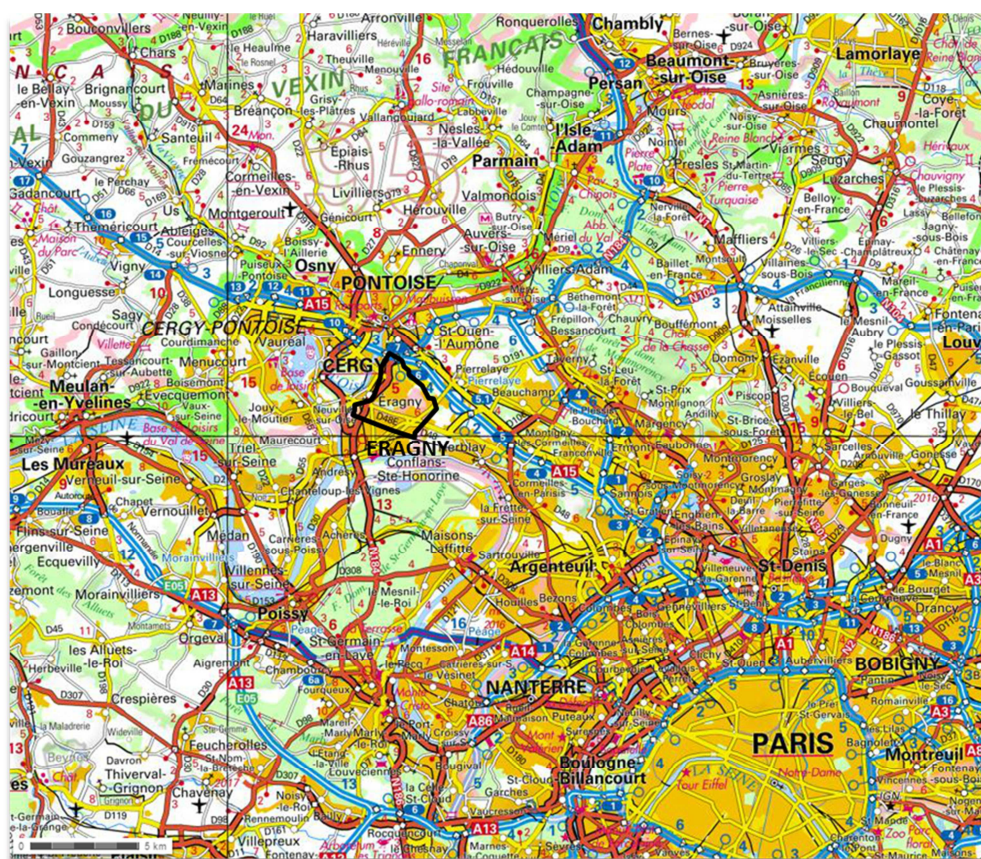
Factom Informatique particulier	17 rue du commerce
Téléphonie /internet Internity Téléphone Store	C.C Art de vivre C.C Art de vivre
Bricolage : Castorama Kieback Peter	C.C Art de vivre Le Wisonsin Eragny Parc des Bellevues
Fleurs et jardins : Vert Net Paysage	3 impasse Chasses Marées
Habitat Confort Meubles : Guy Degrenne Maison de la Literie	C.C Art de vivre C.C Art de vivre
Garages : Toyota Speedy	31-33 avenue Roger Guichard Boulevard Jacques Duclos, RN 184 station BP
Artisans : Capdet Stéphane EDK Menuiserie Entreprise Lonjarret Gilles Hexatech Pro Renove Richardson Sarl Mignot Office Depot	13 rue butte aux chêne 11 impasse chasse Marées 132 rue Pierrelaye 251 Boulevard Aviateurs Alliés 5 rue Ourcq PA de la Danne Rue Fauvette 18 Rue de la Botte ZA des Bellevues
Services Financiers : Caisse D'épargne CIC Société Générale	Place du Marché quartier de la Challe 13 rue du Commerce Centre Commercial de la Challe
Services Immobiliers : Sarl Gougeon Architecture	291 avenue Roger Guichard

## COMMERCES

Atouts	Faiblesses	Enjeux
<p>Un pôle de commerce d'échelle supra communale (Art de Vivre) pourvoyeur d'emploi, de recettes fiscales, etc.</p> <p>Polarités communales (La challe, quartier de gare en devenir, parc de la Danne...)</p> <p>Quelques polarités de quartier (Grillon)</p>	<p>Fragilité et manque d'attractivité des polarités secondaires (vieillissantes, introverties...) : le Grillon</p> <p>Manque de visibilité de la Challe</p>	<p>Maintenir le pôle Art de Vivre</p> <p>Maintenir et redynamiser les pôles secondaires (proximité) : visibilité, accessibilité</p> <p>Concilier grandes surfaces / centres commerciaux et commerce de proximité</p>
Opportunités	Menaces	
<p>Développement du secteur gare</p>	<p>Concurrence entre le commerce de proximité et l'offre de grandes surfaces</p> <p>Evasion commerciale vers les pôles voisins (Leclerc, Lidl et Simply de Conflans-Saint-Honorine, pôle de Cergy...)</p>	

### 3. LES DEPLACEMENTS

La ville d'Eragny-sur-Oise dispose d'une bonne desserte routière et ferroviaire qui lui permet d'accéder rapidement aux principales communes limitrophes mais aussi de rejoindre les grands axes nationaux.

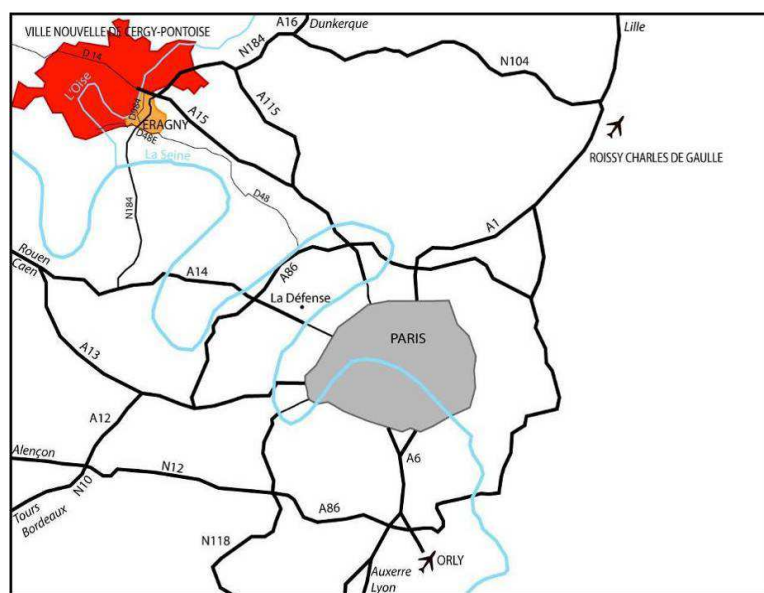


Source: géoportail.fr

### 3.1 La voirie et la circulation

Le territoire est desservi au nord par l'autoroute A15 qui permet aux usagers du territoire d'une part de traverser l'agglomération de Cergy-Pontoise puis de rejoindre à l'ouest, via la RD14, le parc naturel régional du Vexin français et d'autre part de rejoindre Paris. La route nationale 184 (reliant l'autoroute A16 à Saint-Germain-en-Laye et permettant d'atteindre l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle par la N104) et la route départementale D 984 traversent la commune du nord au sud. Enfin, au sud de la commune, la route départementale 48E permet de rejoindre Conflans-Sainte-Honorine, Neuville-sur-Oise, Herblay et Argenteuil.

*Le réseau routier*



Source: PLU 2011

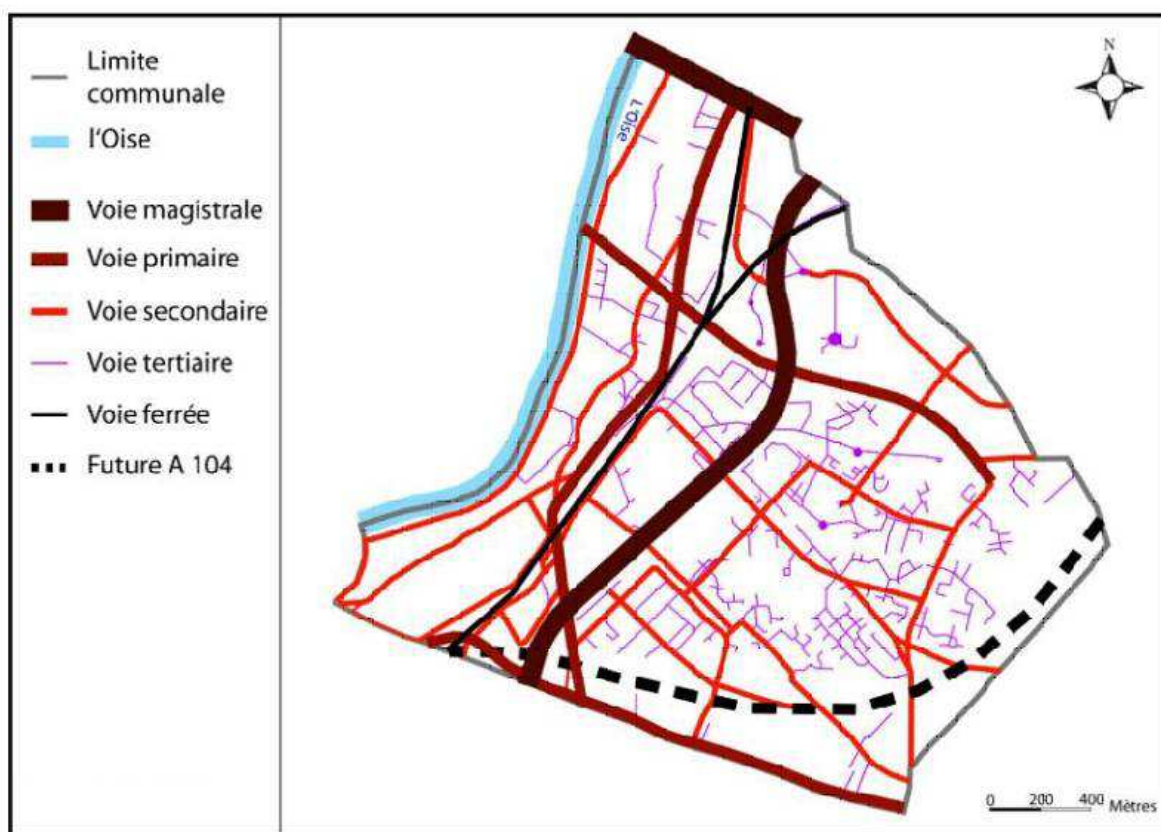


La voirie désigne l'ensemble des voies de communication et leurs dépendances aménagées et entretenues par la collectivité publique.

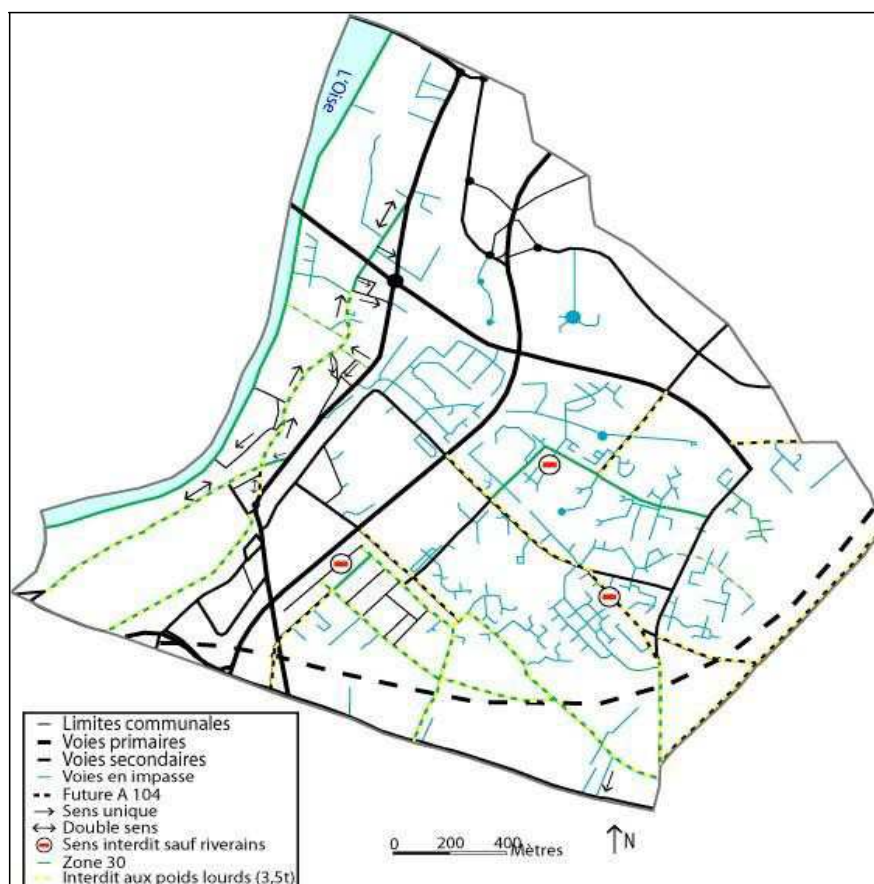
On distingue communément quatre types de voiries:

- Le réseau des voies magistrales qui supporte des circulations à l'échelle régionale et nationale;
- Le réseau principal ou primaire qui permet les liaisons avec le réseau magistral et les relations intercommunales;
- Le réseau secondaire qui assure les liaisons à l'échelle communale et les relations interquartiers;
- Les impasses et ou accès particuliers.

#### *Le réseau viaire d'Eragny*



Source : PLU 2011



Source : PLU 2011

### Les voiries magistrales

L'autoroute A 15 et la nationale 184 font partie du réseau magistral de la communauté d'agglomération. Elles reçoivent une circulation à l'échelle régionale voire nationale.

- **L'autoroute A 15:**

Elle traverse une petite partie du territoire, en 2x2 voies, en limite nord-ouest entre Eragny-sur-Oise et Saint-Ouen-l'Aumône. Elle permet de desservir Cergy et de rejoindre Argenteuil, Gennevilliers et Paris par l'autoroute A 86. Elle supporte ainsi des échanges importants entre Paris et l'agglomération de la ville nouvelle, c'est l'axe le plus emprunté de l'agglomération, une voie de transit qui connaît une fréquentation importante aux heures de pointes, générant des ralentissements importants. L'A15 présente invariablement un niveau de trafic élevé, on dénombre environ 191 000 véh./j.

- **La Route Nationale 184 ou Boulevard Jacques Duclos:**

La N184, dans le prolongement de la N104, assure actuellement la fonction de

francilienne et la desserte locale entre Eragny-sur-Oise et Saint-Ouen-l'Aumône. Elle supporte des niveaux de trafic importants et permet les échanges avec la N104, l'A115 et l'A15.

Dans la poursuite de la hausse importante du trafic qui était observée entre 2008 et 2009 (+4 654 véhicules) sur la section la plus proche au Nord de l'A15, **l'évolution en 2013 est de +1 816 véhicules par rapport à 2011** (70 780 véh./j). Il s'agit d'un axe structurant de la circulation régionale.

*(Source: rapport de circulation 2015 réalisée par le département du Val d'Oise)*

Le boulevard Jacques Duclos traverse la commune en son centre et du nord au sud, en 2x2 voies, séparées par un petit terre-plein central. La vitesse de la nationale est limitée à 70 Km/h (tronçon à 50 Km/h dans la traversée du boulevard de l'Oise). L'axe, équipé de carrefours à feux largement dimensionnés, a une configuration d'autoroute urbaine en traversée d'Eragny-sur-Oise. C'est un passage obligé pour les habitants d'Eragny-sur-Oise pour la plupart de leurs déplacements.

La vocation de desserte régionale de cette route en traversée d'Eragny-sur-Oise pose des problèmes de compatibilité d'usages. Elle scinde la commune en deux et constitue un lieu de saturation du trafic, de nuisances phoniques et d'insécurité routière.

La RN 184 fait également partie des sources de bruit majeures de la commune.

Enfin, le boulevard présente de nombreux dysfonctionnement.

**Les traversées pour les piétons** sont incomplètes, difficiles voire dangereuses à tous les carrefours. Les feux autorisant la traversée piétonne sont rapides, ce qui n'est guère sécurisant pour le piéton.

Les traversées sont également difficiles pour les cycles, (piste et bande cyclable bidirectionnelle du boulevard des aviateurs alliés et les deux bandes cyclables du boulevard Charles de Gaulle). Ainsi, les passages piétons-cycles sont insuffisants pour le fonctionnement urbain des traversées malgré les deux passerelles et le passage souterrain présents sur la RN 184.

*Passerelle vers la Challe*

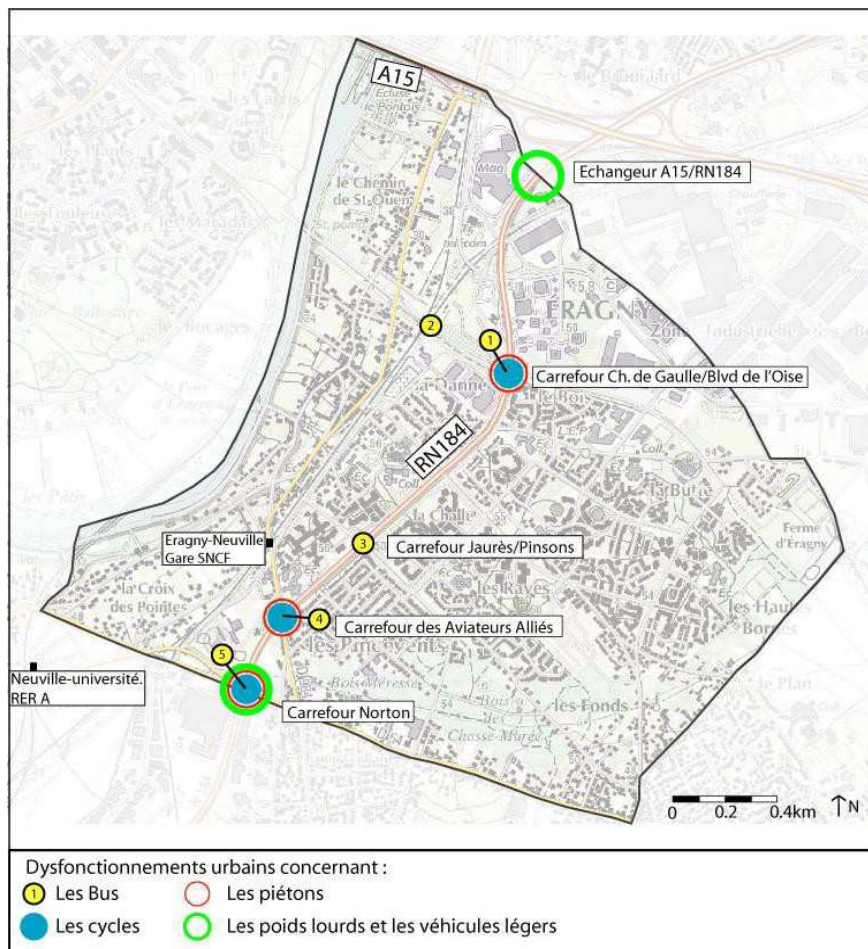


**Concernant les bus**, ils rencontrent des difficultés sur l'axe, notamment à l'arrêt du bus 49 (numéro 1 sur la carte) faisant route vers Cergy avec un passage de 2 à 1 voie et un dépassement du bus par les automobilistes. L'arrêt du bus 49 (numéro 2 sur la carte) en direction de Neuville-Université possède un évitement trop petit pour l'insertion des bus. Ensuite, les bus de la ligne 49 et de la ligne 34S ont des difficultés pour tourner à gauche du fait des feux simultanés au carrefour Jaurès/Pinsons (numéro 3 sur la carte).

Les feux des carrefours du boulevard des Aviateurs Alliés et de la Norton provoquent des ralentissements et cela pose problème pour les lignes de bus 49 et 34S dans les deux sens (numéro 4 sur la carte) et vers Cergy-Pontoise pour le carrefour Norton (numéro 5 sur la carte).

**Enfin, on constate deux points durs particuliers:** la sortie de l'A 15 vers la RN 184 sud était très délicate et constituait un des principaux points noirs du département. Des travaux ont permis de sécuriser cette sortie. La circulation au carrefour Norton est difficile dans tous les sens.

*Les dysfonctionnements urbains de la Route Nationale 184 à Eragny*



Source: PLU 2011

## Les voiries primaires

### **Le Boulevard Charles de Gaulle**

Provenant de Pontoise, le boulevard Charles de Gaulle traverse Eragny-sur-Oise d'Est en Ouest. Il permet de relier les communes limitrophes, notamment Pontoise et Cergy (Boulevard de l'Oise à Cergy), de rejoindre les axes majeurs rapidement, ou encore de desservir les grands pôles urbains. La vitesse de circulation est limitée à 50 Km/h sur 2x1 voies et le boulevard supporte un trafic de 5 000 à 9 999 véhicules par jour dans le tronçon Pontoise/RN 184 et entre 5 000 et 9 999 véhicules par jour sur le tronçon à l'Est de la RN 184.



Le boulevard est saturé aux heures de pointe, c'est en effet un passage obligé pour les éragniens qui souhaitent accéder à la rive droite de l'Oise rapidement et sans emprunter l'autoroute A15.

### **La rue de l'Ambassadeur ou RD 48E**

La rue de l'Ambassadeur sépare du nord au sud Eragny-sur-Oise et Conflans-Sainte-Honorine et par là même le département des Yvelines. Elle permet de rejoindre Conflans-Sainte-Honorine et Neuville-sur-Oise à travers une 2x1 voies, qui est limitée à 50 Km/h.

La rue de l'Ambassadeur supporte un trafic de 9 400 à 13 650 véhicules par jour selon les différentes section de l'axe routier.

### **Le boulevard des Aviateurs Alliés (D 984)**

Le boulevard des Aviateurs Alliés est une 2x1 voies, limitée à 50 Km/h et qui relie Eragny-sur-Oise à Conflans-Sainte-Honorine, au sud du territoire. Il supporte un trafic de 9 650 véhicules par jour en moyenne.

### **L'avenue Roger Guichard (D 984)**

L'avenue Roger Guichard supporte un trafic de 8 750 à 9 400 véhicules par jour. La vitesse est limitée à 50Km/h (zone 30 sur certaines portions) et les échanges se font surtout avec les communes voisines, et notamment Saint-Ouen-l'Aumône.

## Les voies secondaires et les voies tertiaires.

### **Les voies secondaires:**

Elles permettent l'accès aux différents quartiers d'Eragny-sur-Oise. On distingue de longues rues qui traversent la commune d'est en ouest ou du nord au sud.

La voirie secondaire diffère d'un quartier à l'autre : rues étroites dans le village (rue de Neuville, chemin de halage, etc.), rues plus larges dans les quartiers liés à la ville nouvelle tels que l'avenue Jean Jaurès ou le boulevard de la commune ou encore l'avenue Roger Salengro.

### **Les voies tertiaires:**

Ce sont des voies en impasse et sont surtout localisées dans les secteurs d'habitat collectif et pavillonnaire de la ville nouvelle (Les Dix Arpents, La Challe, etc.). En effet, cette desserte des habitations en impasse est une des caractéristique de la ville nouvelle, laissant la place aux voies piétonnes pour accéder directement aux habitations, en particulier dans les zones d'habitat collectif. Si ce système offre une tranquillité aux riverains (peu de passages devant leur logement), il peut rendre difficile l'accès des logements aux pompiers ou au ramassage des ordures et compliquer la circulation et les croisements de voitures. Ces voies contribuent à reporter le trafic sur les voies primaires et secondaires dont l'identité « routière » est renforcée au détriment du passage des circulations douces.

Dans le village, les carrefours sont organisés sur un régime de priorités à droite, hormis un giratoire (rue de Neuville / rue de la gare) et sur le carrefour de la Poste (place de la république). Le centre et le chemin de halage sont classés en zone 30 mais peu d'aménagements le rappellent.

Le plan de circulation est basé sur un système de sens unique qui présente deux avantages:

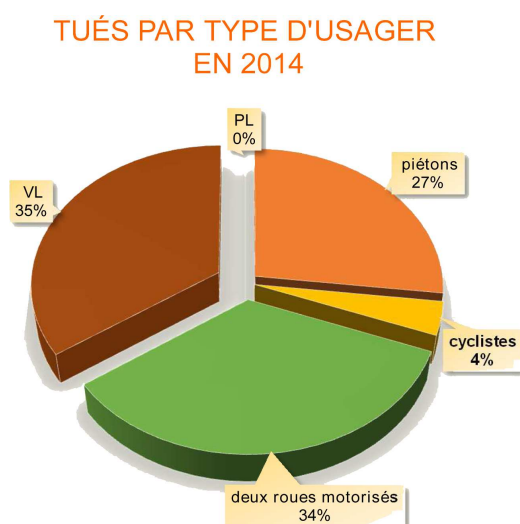
D'une part, il décourage l'utilisation des voies de ce secteur résidentiel pour des itinéraires de contournement, d'autre part, il permet d'implanter du stationnement dans des rues étroites.

Par ailleurs, les conditions d'accès au centre commercial Art de Vivre sont à améliorer. Le site est relativement enclavé, les signalétiques interne et externe ne sont pas optimums.

## 3.2 L'accidentologie à Eragny-sur-Oise

En 2014, sur le département du Val d'Oise, il y a eu 25 accidents mortels corporels de circulation et sur les 26 personnes décédées, on en dénombre 12 sur RD soit 48%. Les accidents mortels en véhicules légers ont entraîné la mort de 9 personnes. Sur les 9 accidents recensés, 5 ont eu lieu sur RD dont l'âge moyen des victimes est de 38 ans, les principaux facteurs de ces accidents sont l'alcool et la vitesse excessive.

- Les deux roues motorisés représentent 9 tués. L'âge moyen des victimes 26 ans. Sur les 9 accidents, 5 ont eu lieu sur RD et plus de 30% de ces accidents sont dus à une vitesse excessive.
- Un cycliste a trouvé la mort sur la RD929 à Bernes-sur-Oise (17 ans).
- Les piétons représentent 25% des victimes avec 7 décès: age moyen des victimes 54 ans. Sur les 5 accidents, 1 seul a eu lieu sur RD.



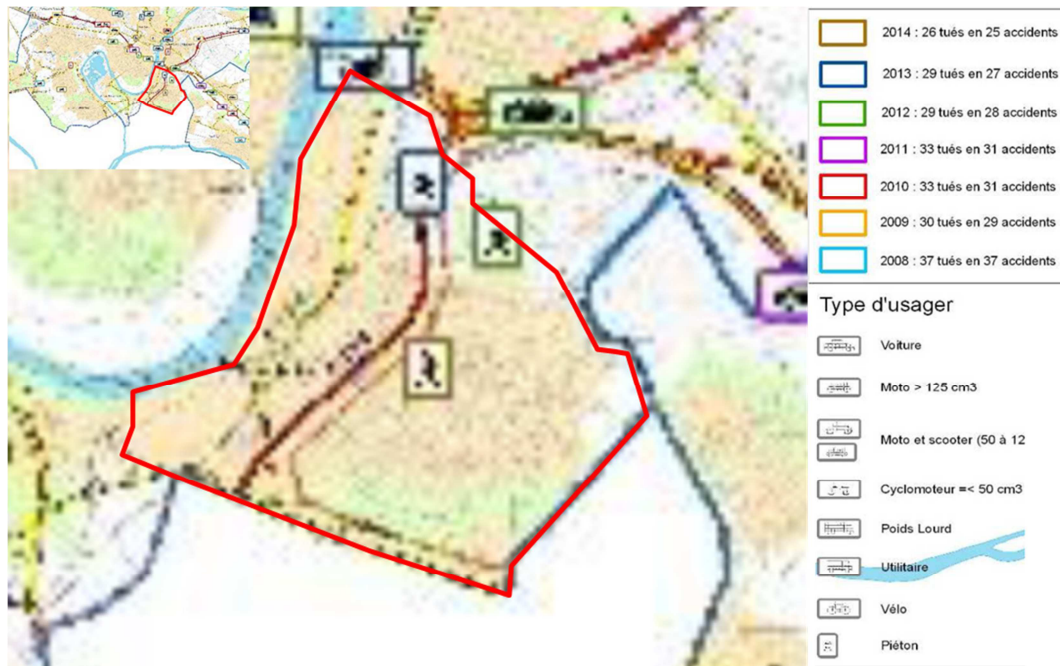
### Nombre d'accidents sur la commune de Eragny-sur-Oise en 2015 :

Les accidents constatés sur la commune d'Eragny-sur-Oise en 2015 sont:

- **Sur la RN 184:** le bilan de l'accident survenu sur la RN184 près du centre commercial Art de Vivre, à Eragny a fait cinq victimes, dont un enfant de trois ans, une femme enceinte, et une femme de 24 ans qui a du être héliportée à l'hôpital Beaujon.
- **Sur l'A15:** Un homme de 58 ans est décédé sur l'autoroute A15, en direction de Paris. Ce motard aurait percuté une voiture qui ralentissait au niveau de la bretelle d'accès à la Francilienne, à hauteur d'Eragny-sur-Oise.
- **Eragny (A15x RN184):** un accident de 2 véhicules légers impliqués est survenu

sur l'A15 province-Paris vers N184 extérieur,

Les accidents sur la ville d'Eragny-sur-Oise entre 2008 et 2014:



Source: CD95

On constate que les accidents mortels impliquant des piétons ont lieu sur 3 secteurs: Art de Vivre/PAE des Bellevues, en coeur de ville et sur la RN 184.

Les piétons sont les plus touchés par les accidents survenus sur les voies secondaires et tertiaires, ce qui indique un problème de conflit d'usages sur le territoire.

La pacification et le partage modal des liaisons interquartiers (secondaires) fait partie des enjeux à relever dans une commune conçue à partir de la notion de séparation des flux.



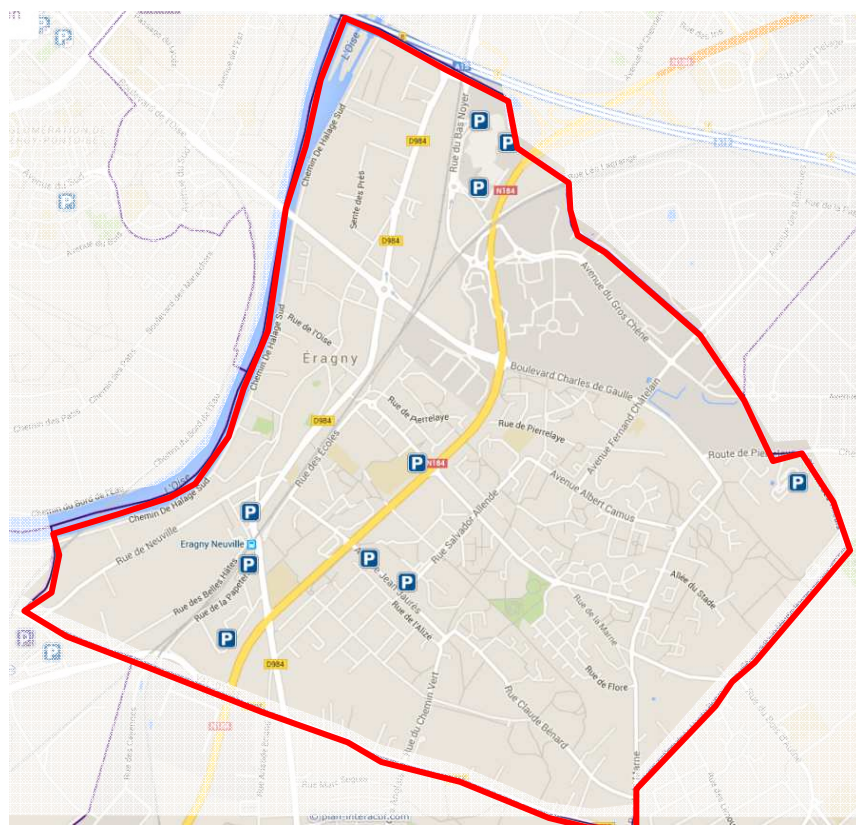
### 3.3 Le stationnement

La commune d'Eragny-sur-Oise compte 10 parkings publics mis à la disposition de tous les automobilistes. Ils se situent principalement près des équipements (d'enseignement, sportifs, culturels, etc.) et des activités commerciales.

On dénombre 190 places en zone bleue (limitée dans le temps) dans les parkings liés à la gare et à La Challe (activité commerciale).

La capacité de stationnement est moyenne dans le centre commercial « Art de vivre ». Ainsi, l'attractivité du site requiert davantage de places de stationnement pour satisfaire la demande des usagers.

*Les parkings à Eragny :*



#### Le stationnement au village.

Dans le village, le stationnement n'est réglementé qu'à proximité de la gare, mais il est souvent matérialisé, notamment rue Bernardin de Saint-Pierre, rue de la gare, et rue de Saint-Ouen.

Certains parkings ne sont pas réglementés comme le parking de la mairie. Le nombre de places en stationnement délimité s'élève à 120 places en parking et 200 sur voirie.

Le taux de remplissage des places est assez élevé puisqu'il s'élève à 75%, et on constate du stationnement illicite (véhicules sur le trottoir) rue de Saint-Ouen et rue des Belles Hâtes (à proximité de la mairie seulement), et sur l'avenue Roger Guichard.

De plus, entre l'allée des Cayennes et la rue de l'Ambassadeur, un stationnement sur les accotements s'organise alors qu'aucune place n'est délimitée. Cela peut s'expliquer par la demande importante de stationnement sur la gare de Neuville-Université. Globalement, en semaine, l'offre et la demande de stationnement dans le village sont en adéquation.

### Le stationnement résidentiel.

A Eragny-sur-Oise, 85.4% des ménages possèdent au moins une voiture contre 79.9% des ménages pour la communauté d'agglomération. Le taux de ménages ayant au moins une voiture a légèrement diminué depuis 2013, puisqu'il était de 86.7 % en 2008.

On constate une forte proportion de ménages possédant une seule voiture. En effet, plus de la moitié des ménages possèdent une seule voiture (51,2%) et 34,2% possèdent deux voitures. Cette tendance suit celle de la communauté d'agglomération pour les ménages possédant une seule voiture (50,7%). Toutefois, on constate que la part des ménages possédant deux voitures est plus élevée à Eragny-sur-Oise qu'au sein de la Communauté d'agglomération (29,1%).

La part des ménages ne disposant d'aucune voiture (14.6%) est bien inférieure à la Communauté d'agglomération (20.1%) et au Val d'Oise (19.3%). Le faible nombre d'individus ne possédant aucune voiture peut s'expliquer par la forte proportion de ménages travaillant à l'extérieur d'Eragny-sur-Oise (84.8%).

Il sera intéressant d'observer l'évolution des usages à mesure de l'installation des nouvelles populations à proximité immédiate de la gare (environ 500 logements entre 2012 et 2020), et éventuellement le report des nouveaux arrivants du Bas-nyoyer sur les transports en commun (plus tournés vers la gare de Saint-Ouen-l'Aumône).

*Taux de motorisation des en 2013, à Eragny, dans la communauté d'agglomération et dans le Val d'Oise*

	Aucune voiture	1 seule voiture	2 voitures	Ensemble
Eragny	<b>14.6%</b>	51.2%	<b>34.2%</b>	100,0%
CACP	20.1%	50.7%	29.1%	100,0%
Val d'Oise	19.3%	49.9%	30.8%	100,0%

*Source: INSEE, RGP 2013*

### Part des résidences principales possédant ou non un emplacement de stationnement

	Avec emplacement(s) de stationnement	Sans emplacement de stationnement	Ensemble
Eragny	<b>78.9%</b>	21.1%	100,0%
CACP	71.1%	28.9%	100,0%
Val d'Oise	64,9%	35,1%	100,0%

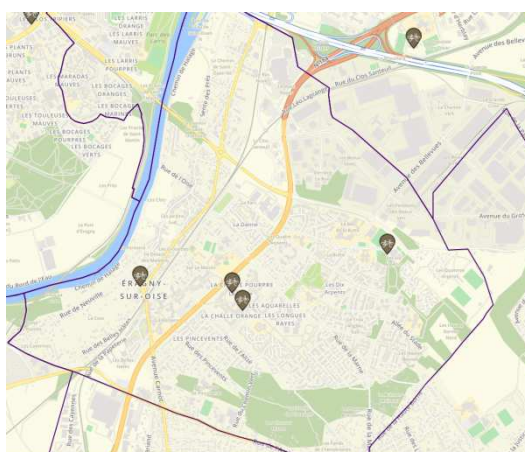
Source: INSEE, RGP 2013

La part des résidences principales à Eragny-sur-Oise disposant d'emplacements de stationnement (78,9%) est sensiblement supérieure à celle de la communauté d'agglomération (71,1%), et du département (64,9%)<sup>1</sup>. Cette abondance de stationnements associés aux logements est l'une des explications de l'usage relativement important des Eragniens pour leurs déplacements pendulaires (comparables à la moyenne de l'agglomération) alors même que la ville est desservie par une gare et plusieurs lignes de bus.

### Le stationnement vélos

La ville d'Eragny compte 4 parcs de stationnement pour vélos:

- A proximité de la Mairie, place Louis Don Marino
- A proximité de la poste et de la bibliothèque Albert Camus , au n°9 et au n° 25 de la rue du commerce,
- A proximité du gymnase de la Butte, rue Pierrelaye



- Source : <https://cergypontoise.plan-interactif.com>

<sup>1</sup> L'emplacement de stationnement est comptabilisé par l'INSEE lorsqu'il est destiné à un usage strictement personnel, ainsi les emplacements liés aux secteurs d'habitat collectif ne sont pas pris en compte, or ils représentent près de la moitié des résidences principales. De même, le nombre d'emplacements par habitation n'est pas détaillée, il peut s'avérer être supérieur à 1 pour les habitations individuelles

A ces stationnements s'ajoutent les stationnements réservés pour les vélos "VelO2" mis en libre service par l'agglomération de Cergy-Pontoise dont 6 stations sont localisées à Eragny:

- Era 1 - La Danne
- Era 2 - Charles de Gaulle
- Era 3 - Gare Éragny
- Era 4 - La Challe
- Era 6 - Centre technique municipal
- Et au Centre commercial Art de Vivre

### Le stationnement réservé aux véhicules électriques

4 stations de recharge pour véhicules électriques ont été recensées à Eragny :

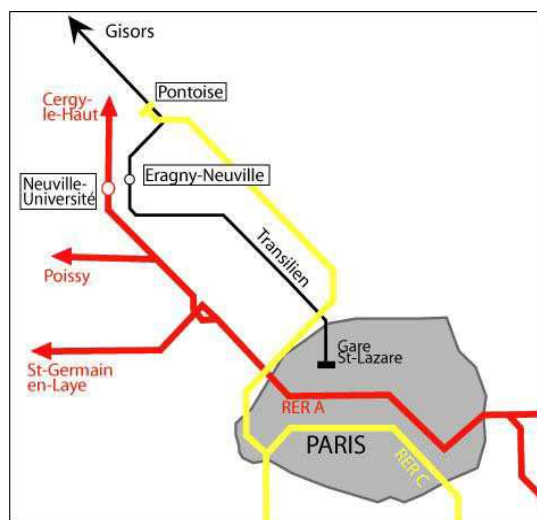
- Une station implantée sur le parking du centre commercial « Art de Vivre » au n°1 rue du Bas Noyer : elle met à la disposition des usagers 3 bornes doubles, soit 6 emplacements de charge.
- Une station au 27-29 Avenue du Gros Chêne réservée à l'entreprise SPIE
- Une station sur le parking de Grand Frais au n°4 de la rue des Etables disposant de 2 emplacements de recharge accessibles durant les horaires d'ouverture du magasin
- Une station sur le parking du restaurant « Au Bureau » disposant de 2 emplacements de charge accessibles durant les horaires d'ouverture.

D'autres bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées par Vinci mais ne sont pas localisées dans Eragny. Pour y recharger son véhicule, l'utilisateur doit se rendre à Cergy qui bénéficie de 9 bornes. (source: <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-des-bornes-de-recharge-pour-vehicules-electriques/>)

### 3.4. Les transports en commun

Eragny-sur-Oise dispose d'une bonne desserte en transport en commun de proximité (réseau de bus), complétée par des lignes de transports en communs plus lourds sur son territoire (le transilien à l'arrêt Eragny-Neuville) ou directement à proximité (RER A Neuville Université).

#### Le réseau ferré



Source : RATP

#### La ligne J du transilien

Eragny dispose d'une gare SNCF permettant de rejoindre rapidement Paris (Saint-Lazare). Il s'agit de la ligne J (Paris-Saint-Lazare-Gisors) qui passe également à Pontoise et qui traverse Eragny du Nord au Sud, séparant le village du plateau.

La fréquence des trains n'est pas très bonne avec un train toutes les 20 minutes en heures pleines et un train toutes les 30 minutes environ en heures creuses et le week-end.

Le trajet s'effectue en 30 à 35 minutes jusqu'à la gare Saint-Lazare. Les intervalles de passage des trains sont longs et ces derniers s'arrêtent dans plusieurs communes avant d'atteindre Paris Saint-Lazare.

Le trajet Eragny-Pontoise s'effectue en 7 minutes environ, avec la même fréquence de train que pour Paris. Par contre, le trajet vers Gisors offre peu de passage du transilien J, ou alors un changement de train s'impose en gare de Pontoise.

La gare d'Eragny constitue un pôle d'intermodalité puisqu'il comprend :

- Station taxis
- Station Vélo2
- Arrêt de bus
- Parking relais



La ligne de marchandises Achères-Creil emprunte le même trajet que le transilien mais bifurque en direction du nord-est après avoir franchi le boulevard Charles de Gaulle.

Le projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors prévoit de créer un nouvel itinéraire fret pour renforcer la desserte ferroviaire du port du Havre, afin d'offrir de la capacité supplémentaire pour les trains de marchandises entre les ports normands et la région parisienne.

Une fois modernisé, l'itinéraire pourra accueillir:

- 25 trains par jour maximum (12 dans un sens, 13 dans l'autre).
- Longueur: 500 à 750 mètres.
- Vitesse: 100 km/h, sauf au niveau du raccordement de Serqueux (60 km/h).
- Périodes de passage : la moitié entre 22h et 6h, l'autre moitié de jour

Des mesures de limitation des nuisances sont prévues : Modernisation des voies, protection contre les vibrations.

La municipalité émet toutefois des craintes sur les nuisances qui pourraient découler de l'augmentation du fret sur la ligne J (nuisances sonores, impact sur la fréquence ou la ponctualité du transport de passagers vers Saint-Lazare).

### Les lignes de RER.

#### **La ligne A du RER**

La ligne A du RER a été créée en 1969 et effectue un trajet est-ouest avec plusieurs embranchements: Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Cergy, Boissy-Saint-Léger, Marne La Vallée. Le RER A supporte le plus fort trafic de la région parisienne avec environ 1 million de voyageurs par jour ouvrable (jours consacrés au travail).

Cette offre constitue le réseau principal du territoire car elle permet de relier l'agglomération à Paris et La Défense dans des délais courts (de 28 à 38 minutes selon la gare de départ pour aller à Charles de Gaulle-Etoile). On compte quatre arrêts de la ligne

sur l'agglomération: Neuville-Université (à la limite sud du territoire d'Eragny-sur-Oise), Cergy-Préfecture, Cergy Saint-Christophe, et Cergy-le-Haut.

La fréquence de passage du RER est d'un train toutes les 10 minutes en heures de pointe et d'un train toutes les 20 minutes en heures creuses. La répartition des trains entre les branches de Cergy et de Saint-Germain-en-Laye (respectivement 40 et 60%) n'est pas en rapport avec la structure de la population et de l'emploi, ainsi qu'avec l'évolution récente de la fréquentation. De plus, le nombre de trains allant sur les gares de l'agglomération est divisé par deux avec la sous-branche de Poissy. La qualité de service du RER reste décevante en terme de ponctualité et de régularité des trains et les difficultés de gestion de l'interconnexion à Nanterre continuent à se faire ressentir. De plus, la cohérence des horaires entre les trains, les RER et les bus doit être améliorée. Enfin, le fonctionnement des parcs de stationnement régionaux (PSR) doit être optimisé.

### **La ligne C du RER**

La ligne C du RER a été créée entre 1979 et 2000 et s'étend sur 187 kilomètres. Elle possède de nombreux embranchements et relie à l'ouest Pontoise, Versailles Rive Gauche, Versailles Chantiers, Saint-Quentin-en-Yvelines et au sud Massy-Palaiseau, Dourdan et Saint-Martin d'Étampes. Elle passe également par le cœur de Paris.

L'agglomération est desservie par le RER C qui propose une offre moins fréquente que le RER A. Dans l'agglomération, le RER C dessert les gares de Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône et Saint-Ouen-l'Aumône Liesse. Il faut plus d'une heure aux cergy-pontains pour rejoindre Austerlitz et environ 47 minutes de Pontoise pour atteindre la première gare à l'intérieur de Paris (porte de Clichy). Toutefois, le RER C complète l'offre du RER A et propose aux usagers du territoire de Cergy-Pontoise d'autres moyens de communication pour se déplacer.

### **Le pôle multimodal de Neuville-Université**

Ce pôle d'échanges regroupe différents modes de transports et constitue un lieu de vie où peuvent se développer des activités connexes (restauration rapide, presse, etc.) qui contribuent à agrémenter le déplacement et facilitent le temps d'attente. Néanmoins, l'accessibilité piétons et cyclists depuis Eragny n'est pas satisfaisante.

La gare de Neuville-Université accueille la ligne A du RER et la ligne L de la SNCF reliant Paris Saint-Lazare à Cergy-Le-Haut. De plus, plusieurs lignes de bus font un arrêt à Neuville-Université.

## Les lignes de bus du pôle multimodal Neuville-Université

Numéro de la ligne	Départ et terminus des lignes	Réseau
34 S	Cergy-Le-Haut et Pontoise	STIVO42
49	Cergy et Neuville	STIVO
14	Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et Neuville	Veolia Transport
27	Cergy-préfecture et Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)	Veolia Transport
16	Cergy et Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines)	Veolia Transport
10	Limay (Yvelines) et Neuville	COM'BUS
N 152	Cergy-Le-Haut et Paris Gare Saint-Lazare	Noctilien

De plus, Neuville-Université dispose d'un parking relais de 600 places dont le taux d'occupation dépasse les 90%, ce qui en fait un des parkings-relais les plus utilisés de l'agglomération. Il est d'ailleurs en saturation et nécessiterait 200 places supplémentaires pour une parfaite adéquation entre l'offre et la demande de stationnement.

Par ailleurs, Neuville-Université dispose d'une station Vélo'2, système de vélos en libre service.

Ainsi, le pôle de Neuville-Université propose de nombreux moyens de transport autre que les véhicules particuliers, ce qui permet aux usagers du territoire de multiplier leurs choix de transport. Cela participe à promouvoir le report modal ou transfert modal, c'est-à-dire le changement d'un mode transport pour un autre et par là même limiter l'usage de la voiture.

### Les lignes de bus

Des lignes de bus desservent la commune d'Eragny et la relient à certaines communes de l'agglomération.

- **La ligne 49** du réseau de bus de la communauté d'agglomération relie Cergy à Neuville en passant par Pontoise. Elle dessert principalement la gare, la Challe, les Rayes, les Hautes Bornes, les Dix Arpents, le boulevard Charles de Gaulle, le parc d'activités des Bellevues et le quartier du Bas-Noyer. La fréquence est d'un bus



toutes les 10 minutes en journée.

- **La ligne 34S** traverse Eragny du sud-ouest au nord-est et relie Cergy-Le-Haut à Pontoise en passant par Vauréal, Jouy-le-Moutier, Neuville, Herblay et Saint-Ouen-l'Aumône. Elle dessert principalement la Challe, la Marne, les Dix Arpents et une partie du parc d'activités des Bellevues (Avenue Fernand Chatelain). On constate le passage d'un bus toutes les 10 minutes en journée entre les Hauts-de-Cergy et Neuville Université.
- **La ligne N152** fait partie du réseau Noctilien qui relie Paris Saint-Lazare à Cergy-Le-Haut. Elle permet aux éragniens de ne pas utiliser leur voiture pour des déplacements nocturnes mais d'utiliser l'offre de transport en commun. On observe un départ de Paris vers Cergy toutes les heures à partir d'1h et ce jusqu'à 4h40. Le temps de trajet est relativement long puisque le bus met environ 1h20 pour arriver à destination d'Eragny. De plus, il existe un départ toutes les heures environ de 1h à 4h d'Eragny pour rejoindre Paris grâce au Noctilien, et un départ de Cergy-Le-Haut de 0h40 à 3h40.

#### Le réseau de bus d'Eragny-sur-Oise



Source : Schéma de Cohérence Territoriale de Cergy-Pontoise

Eragny-sur-Oise doit améliorer ses dessertes avec « Art de Vivre », le village, la gare et la RN184 (bus site propre), la réorganisation du pôle d'échange de la gare étant en cours. En effet, une seule ligne dessert le centre commercial et seuls les habitants de Cergy, de Pontoise, d'Eragny et de Neuville peuvent y accéder en transports en commun,

la ville de Saint-Ouen-l'Aumône étant pourtant à proximité immédiate. Le village n'est pas du tout desservi par les bus, ce qui peut s'expliquer par la présence de voies étroites et du tunnel qui mène vers la gare. Celui-ci conforte le rôle de coupure de la voie ferrée. Enfin, comme nous l'avons vu, la saturation de la RN 184 rend la circulation des bus délicate.

D'une manière générale, la commune est très bien desservie par le réseau de bus de manière interne (liaison avec les différents équipements de la ville), elle a la chance d'avoir un arrêt de noctilien, et permet aussi de se reporter sur tous les modes de transports en commun lourds (RER A, RER C, transilien). Les fréquences de passage sont bonnes au regard d'une commune de 16 704 habitants (des données de 2013) (toutes les 10 minutes environ), mais elles pourraient être améliorées.

### 3.5 Les circulations douces

On recense sur la commune d'Eragny-sur-Oise un important réseau de circulations douces qui se traduit par des voies piétonnes et des voies cyclables.

#### Les voies piétonnes

La séparation de la voirie routière et piétonne est une des caractéristiques de la forme urbaine née avec la ville nouvelle et se retrouve sur le plateau à Eragny-sur-Oise. Ainsi, dans les cœurs de quartier principalement, le piéton peut circuler aisément et de manière sécurisée sur des chemins créés pour lui.

Un véritable réseau intérieur est dédié au piéton, lui permettant de rejoindre de nombreux quartiers et les principaux équipements publics à pied. C'est un atout pour la commune, qui conforte le cadre de vie agréable qui est offert aux habitants d'Eragny-sur-Oise et permet une utilisation moindre du véhicule motorisé. D'autant plus que les cheminements piétons sont agréables avec la présence de végétation, d'arbres et du caractère naturel qu'ils procurent.

La Cavée, la Ronière, la Challe, les Rayes, les Cottages, les Dix Arpents et la Marne sont les principaux secteurs reliés ensemble par des cheminements piétons. Des cheminements sont en projet, notamment le long du groupe scolaire Albert Camus.

Ces cheminements ne sont toutefois pas toujours très lisibles pour un individu pour qui le territoire est inconnu, seule l'architecture très différenciée des quartiers permet de reconnaître le lieu où l'on se trouve, et certains quartiers ne sont pas toujours bien maillés entre eux. A titre d'exemple, rejoindre la Marne par la Maison de quartier de la Challe impose de revenir vers la rue Salvador Allende.

De plus, le territoire n'est pas toujours accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment le parc urbain où des escaliers et des barrières empêchent le passage d'un fauteuil roulant.

A l'inverse, dans le village, l'espace public est plus contraint et laisse moins de place au piéton. Les trottoirs sont étroits et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'est pas toujours aisée.

Seul le chemin de halage, qui est un itinéraire de grande randonnée, permet une promenade au bord de l'Oise. Cependant, la vitesse des automobilistes est excessive, ce qui n'est pas très sécurisant pour les piétons. On peut regretter qu'aucun lien ne soit créé entre le plateau et le village ou plus particulièrement avec l'Oise.

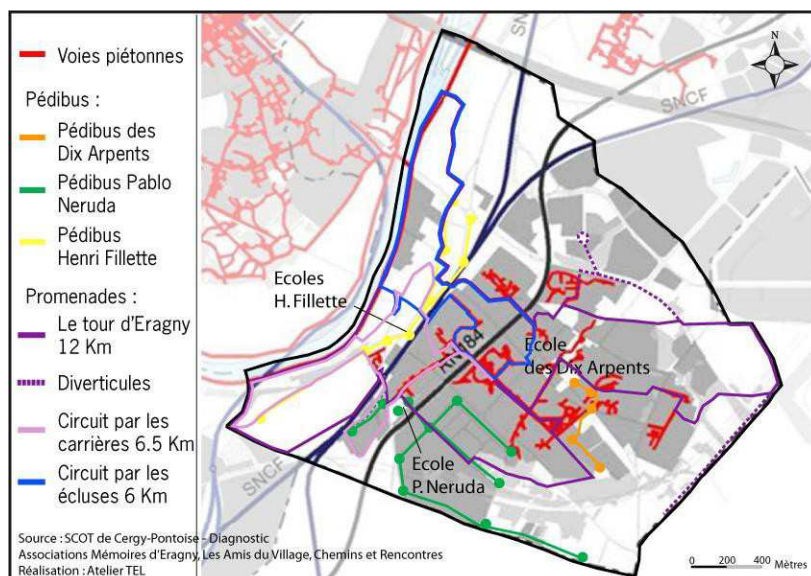
La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a créé en juin 2008 une Commission

Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) et a lancé une étude pour l'élaboration d'un « plan d'accessibilité » des voiries et des espaces d'intérêts communautaires en avril 2008 (étude actuellement en cours). De plus, « Commune Handicap » a créé une commission « Vivre avec un handicap à Eragny » afin de favoriser l'insertion des handicapés sur le territoire. Cette commission regroupe des personnes handicapées, des parents d'enfants handicapés autour d'élus afin de mettre en place des actions de sensibilisation et de rendre le territoire accessible. La Commission Handicap a remporté en 2005 un prix des meilleures actions innovantes en Val d'Oise (2ème Forum du Handicap 95). Par ailleurs, la municipalité mène avec l'association "Mobile en Ville" un diagnostic sur l'accessibilité des personnes handicapées dans la ville. Une cartographie permettra aux personnes de mieux se repérer et se déplacer dans la ville.

Trois lignes de pédibus ont été créées sur le territoire éragmien. Elles permettent aux enfants d'être accompagnés à l'école par des parents bénévoles, en toute sécurité. Tout comme un réseau de bus, des arrêts et des horaires de passage sont instaurés sur la ligne de pédibus. Ce système permet de sécuriser les déplacements des enfants vers les écoles (le personnel municipal assure les traversées), d'améliorer l'activité physique des enfants et de diminuer la circulation aux abords des établissements. Ainsi, quatre écoles bénéficient de ce mode de ramassage scolaire pédestre: les écoles Henri Fillette Haut et Bas, l'école des Dix Arpents et l'école Pablo Neruda.

Par ailleurs, des associations d'Eragny-sur-Oise (Chemins et rencontres, Mémoires d'Eragny-sur-Oise, Les Amis du village d'Eragny) ont créé trois promenades pédestres à travers la commune. Ces circuits, conçus en collaboration avec la ville, permettent une découverte du patrimoine bâti et du passé d'Eragny-sur-Oise. Il existe un parcours de 12 kilomètres, le Tour d'Eragny, un circuit par les carrières de 6,5 kilomètres et une promenade par les écluses de 6 kilomètres.

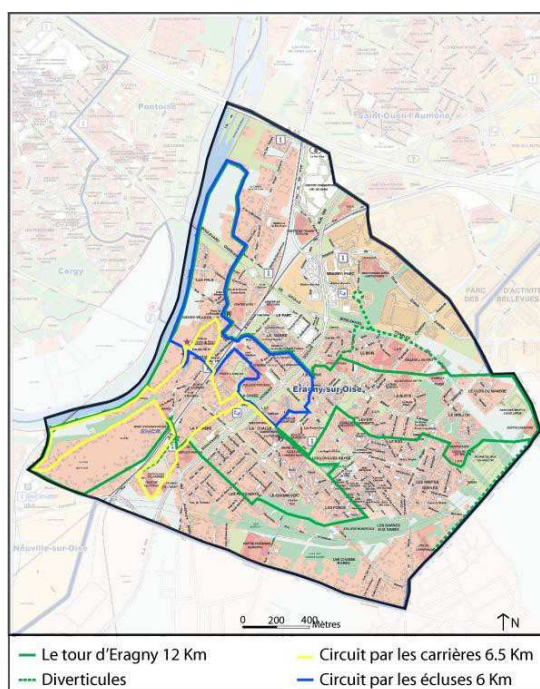
#### *Le réseau de voies piétonnes à Eragny-sur-Oise*



Source: PLU 2011

En conclusion, la commune offre un réseau dense, aisé et sécurisé pour les piétons. Il propose des chemins classiques utilisés au quotidien par les habitants et par les enfants (et notamment par la création de trois itinéraires de Pédibus) et des itinéraires de promenades (chemin de grande de randonnée sur le chemin de halage, itinéraires de découvertes du patrimoine naturel et urbain d'Eragny-sur-Oise).

*Les promenades pédestres à travers la commune d'Eragny-sur-Oise.*



Source: Chemins et rencontres, Mémoires d'Eragny-sur-Oise, Les Amis du village d'Eragny.

### Le réseau de voies cyclables

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise dispose d'un schéma Directeur Cyclable

Le diagnostic a fait ressortir les caractéristiques du réseau de l'agglomération, à savoir:

- un fractionnement, des discontinuités
- une diversité des types de revêtement et de leur état de surface
- une multiplicité des maîtres d'ouvrage
- une signalétique homogène et suffisante
- un sous équipement et une inadéquation de l'offre de stationnement vélos pour de nombreux lieux publics comme pour les programmes de logements.

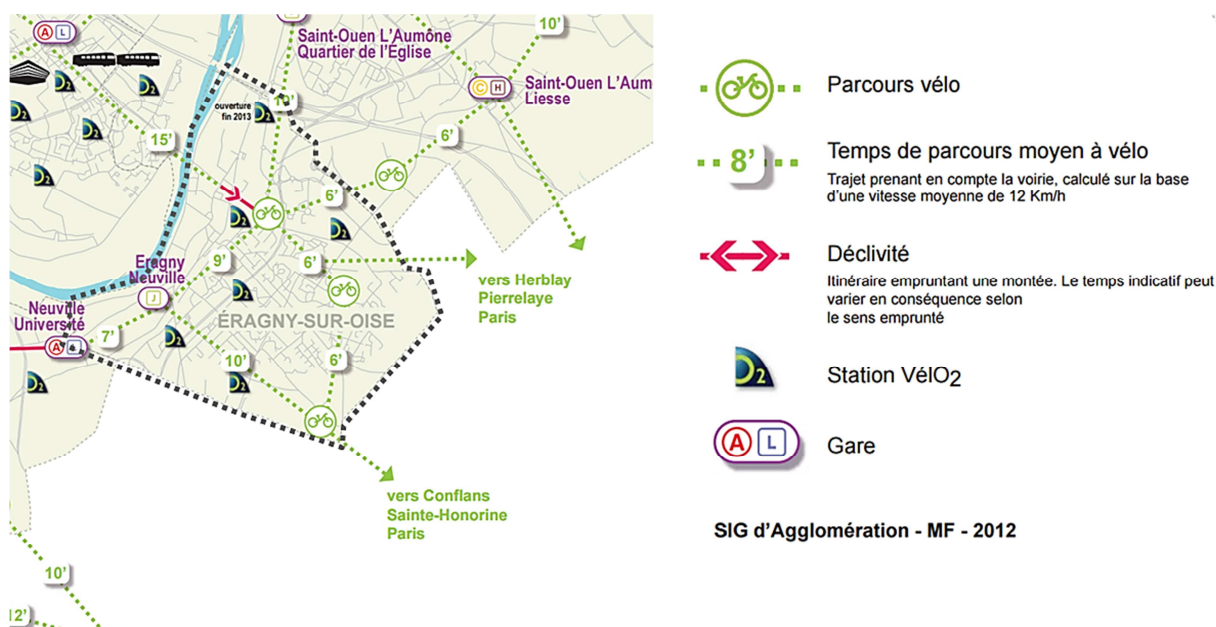
Eragny-sur-Oise compte:

- 0,5 kilomètre de piste cyclable,
- 1,9 kilomètres de bandes cyclables,
- 3,2 kilomètres de voies mixtes (voie ouverte à toute personne non motorisée)
- 2,4 kilomètres de routes jalonnées (route calme où le trafic est inférieur à 1 500 véhicules par jour),

soit au total **8 kilomètres de routes destinés aux cyclistes.**

La commune possède un itinéraire d'intérêt régional qui passe par le Boulevard de l'Oise de Cergy à Eragny-sur-Oise et par l'Avenue Roger Salengro.

### Le réseau de voies cyclables à Eragny-sur-Oise



On compte 28 mâts de jalonnement (signalisation directionnelle réglementaire pour faciliter le déplacement des cyclistes). De plus, des places de stationnement destinées aux cyclistes ont été créées sur la commune, elles se répartissent comme suit:

Lieu dédié au stationnement	Nombre de places existantes
La poste	4
Bibliothèque Albert Camus	6
Centre commercial La Challe	4
Gymnase / Tennis La Butte	12
Gymnase de la Cavée	12
Gare SNCF Eragny	10
Piscine de la Cavée	4
Mairie	8
<b>Total</b>	<b>60</b>

Source: PLU 2011

On constate que les principaux équipements de la commune possèdent des lieux dédiés au stationnement des vélos. Cela permet une nouvelle fois aux usagers du territoire éragnyen de préférer le vélo à la voiture particulière.

Le réseau cyclable est maillé à l'intérieur de la commune pour des déplacements courts (accès aux équipements principalement) mais il ne propose pas une réelle balade continue entre Eragny-sur-Oise et les communes environnantes (Conflans-Sainte-Honorine et Herblay).

Le réseau permet en revanche de rejoindre les communes limitrophes telles que Cergy ou Saint-Ouen-l'Aumône.

L'agglomération bénéficie également du vélo en libre service. Ce service a été inauguré le 21 mars 2009 sous le nom de VÉLO2. Il compte 42 stations réparties sur sept communes.

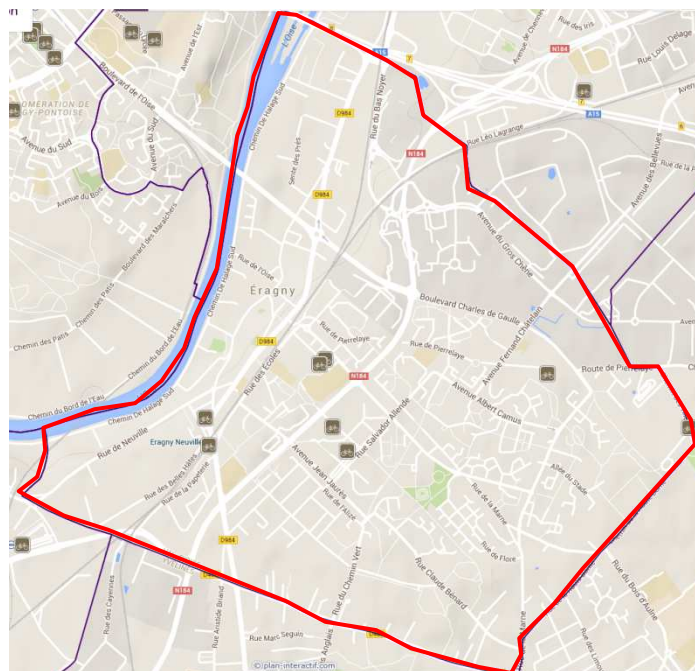
Six stations sont implantées à Eragny :

1. La Danne
2. Charles de Gaulle
3. Gare Eragny
4. La Challe
5. Centre technique municipal
6. Centre commercial Art de Vivre



En effet, on ne compte pas de bornes ni dans le village, ni sur le chemin de halage. Une repartition du stationnement concentré au niveau de la gare d'Eragny et sur le quartier la Challe, mais l'absence de liaisons entre le plateau et le village est regrettable dans la mise à disposition des vélos en libre service.

### Stationnement des vélos<sup>2</sup>



L'agglomération a décidé d'agir sur l'offre de stationnement, la continuité et l'aménagement de pistes cyclables, la lisibilité de cette offre et le développement des services (location, réparation, gardiennage).

Ces actions visent entre autres les déplacements Gare/Enseignement supérieur, restaurants, résidences étudiantes, les déplacements de loisirs et de tourisme ou encore ceux liés à la vie quotidienne. De plus, elle souhaite améliorer le maillage des itinéraires au sein de l'agglomération.

## LES DEPLACEMENTS

Atouts	Faiblesses	Enjeux
<p>Trame viaire hiérarchisée</p> <p>Accessibilité au grand territoire et aux pôles d'emplois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A15, N104, proximité A13</li> <li>• Lignes J-A-C (3 gares accessibles)</li> </ul> <p>Bonne desserte intra communale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lignes de bus (notamment 49, 34s, noctilien),</li> <li>• vélo2,</li> </ul> <p>Nombreuses porosités piétonnes entre quartiers du plateau</p> <p>Taux de motorisation et d'utilisation de la voiture plus faible que la moyenne</p>	<p>Double ruptures et franchissement de la RN184 / voies ferrées</p> <p>Trafic élevé sur la RN 184</p>	<p>Développer les déplacements en modes doux</p> <p>Favoriser les transports en commun et le report modal</p> <p>Limiter les ruptures de la RN 184</p> <p>Tirer partie de l'excellente desserte</p>
Opportunités	Menaces	
<p>Emprise suffisante pour un site propre sur la RN 184</p> <p>Transformation de la RN184 en boulevard urbain si bouclage de l'A104</p> <p>Chemin de halage et bords d'Oise (usages récréatifs)</p>	<p>Status quo sur la RN184 et l'A104 est reportée</p>	